

Le petit

SAINT-CANNAT

MAI 2021 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

KALLISTÉ, UNE JEUNE SAINT-CANNADÈNE BIEN DANS SES PALMES !

Page 6



DOSSIER Page 27
SAINT-CANNAT, TERRITOIRE DURABLE


Ville de
SAINT-CANNAT

Directeur de la publication
le Maire

Jacky Gérard

Responsable de la publication
l'Adjointe à la Communication

Dominique Camhi

Conception

Saint-Cannat Communication

Affiche 4^e de couverture

©Audrey Tordjman

Impression

Imprimerie C.C.I.
04 91 03 18 30



Si vous ne recevez pas
le "Petit Saint-Cannat",
faites-vous connaître auprès du
service Accueil
04 42 50 82 02
accueil@ville-saint-cannat.fr.
Pour toute information,
saint-cannat.fr

03 - ÉDITO

04 - ACTUALITÉS

La tortue qui secoue le monde
Vente aux enchères au profit du CCAS
Hommage des Amis du Vieux Saint-Cannat
Ça baigne pour Kallisté Fourton Bellini !
Du Sport Santé sur ordonnance

08 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Quelle étrange année scolaire
Rentrée scolaire 2021/2022
Le monde agricole en souffrance
Carte grise en ligne, un seul site officiel
Animal blessé sur la voie publique, que faire ?
Action Prévention Internet
Elections régionales et départementales les 20 et 27 juin
Conseil Municipal du 14 décembre 2020
Conseil Municipal du 16 mars 2021
Suivi de la crise sanitaire

16 - VIE ÉCONOMIQUE

Action solidaire U Express
La Petite Aixoise, des nouveautés en perspective
Les viticulteurs
De nouvelles entreprises saint-cannadènes
Vitrines et Métiers : la tombola "Solidarité Restauration"
Le fonds de solidarité

20 - URBANISME

Les travaux
Dématérialisation des autorisations d'urbanisme
Le service urbanisme change d'horaires

22 - SOLIDARITÉ

#1 jeune, 1 solution
Zoom sur le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
Les domaines de compétences du CCAS
Collaborateurs et membres du CCAS

26 - ENVIRONNEMENT

Prévention Incendie
Le compostage
Le broyage
L'accès en forêt règlementé de juin à fin septembre
Du nouveau pour les déchèteries du Pays d'Aix
Rappel sur le tri sélectif
Recyclons nos masques jetables
Des ressources pour une économie solidaire
5000€ pour l'achat d'une voiture électrique
Le vélo, un atout pour l'environnement
Des nouvelles de l'AMAP (page 43)



31 - DOSSIER

SAINT-CANNAT TERRITOIRE DURABLE

Faire de l'aménagement durable
Soutenir la transition écologique
Accompagner le développement de la mobilité durable
Développer une économie locale responsable
Promouvoir une alimentation durable
Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
Favoriser l'écocitoyenneté, la santé, la culture et la cohésion sociale

44 - JEUNESSE

École et Parents
Des nouvelles de nos crèches
L'Îlot Folies
Champ Libre
Du cirque et des contes aux vacances d'hiver
La Belle Récré les 2, 3 et 4 juillet

48 - CULTURE

La Culture... Une reprise au conditionnel
Hommage à Roger Menillo
Art Expression Jazz
Festiv'Actes en Scènes
École Municipale de Musique
Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

52 - SPORT ET BIEN-ÊTRE

Le Sporting Club Féminin
Kanajog, le Foyer Rural remet ses baskets
Avec le Temps d'Être, à fond la forme !
Le Plein Air du Bien-Être
Le Foyer Rural travaille pour l'après Covid
Yoseikan Budo ou l'art de s'adapter
La GV résiste
Le Boxing Club face à la crise
Handball Concernade tourné vers l'avenir
Sports et Loisirs Badminton

58 - POINT DE VUE

59 - ÉTAT CIVIL



PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

ÉDITO

Chères Saint-Cannadènes, chers Saint-Cannadens,

J'espère que vous êtes en bonne santé et qu'il ne vous est pas trop difficile d'appliquer les règles sanitaires en vigueur. Celles-ci paraissent indispensables pour casser l'évolution défavorable du virus Covid-19, en attendant les effets de la vaccination sur le plus grand nombre d'entre nous.

Il va de soi que toutes les contraintes sont de plus en plus difficiles à supporter. Nous le constatons en particulier auprès des adolescents dont une partie ne respecte pas les règles, en se regroupant sans précautions dans les lieux publics. Il serait souhaitable que leurs parents les sensibilisent afin d'éviter d'en arriver à des sanctions, tant sur le respect des règles sanitaires que sur les nombreuses incivilités.

Ce numéro du Petit Saint-Cannat consacre une large part au développement durable au travers des actions concrètes effectuées depuis plusieurs mandats et poursuivies par la mise en œuvre de la Transition écologique et durable. Il s'agit d'un travail important en partenariat avec de nombreux organismes œuvrant dans ce secteur. Il s'assortit de décisions d'investissements portant sur des montants raisonnables.

Cette action volontariste s'inscrit sur plusieurs années dans des domaines divers, sous l'égide de la Municipalité mais en associant largement la population et le milieu associatif.

La prise de conscience des enjeux pour notre avenir et celui des générations futures devient une évidence qui doit s'accompagner de changements dans les mentalités, mais aussi dans les comportements quotidiens.

Il est satisfaisant de voir qu'au-delà de certaines mesures un peu "coercitives", des dispositifs incitatifs souvent innovants sont mis en œuvre, avec des crédits d'État à la clé.

Il faut souhaiter que ces dispositifs perdurent dans le contexte budgétaire et financier rendu difficile par le traitement de la crise sanitaire et par la crise économique et sociale qui va en découler.

Les collectivités locales vont également en pâtir au travers notamment de leurs ressources et elles devront faire preuve d'encore plus de rigueur et d'inventivité afin de réaliser des économies pour équilibrer leurs budgets.

De nombreuses mesures écologiques vont dans ce sens. Soyons tous mobilisés pour les mettre en œuvre.

Bien cordialement,

Jacky GÉRARD

LA TORTUE QUI SECOUE LE MONDE

Une nouvelle association a vu le jour dans notre commune. La tortue qui secoue le monde (TO-SEM) a pour mission la protection de la nature et le bien être des animaux.

Au travers de diverses actions écologiques nous ferons en sorte de préserver au mieux notre environnement et l'avenir de nos enfants. Pour cela nous aurons besoin de vous car cette association veut instaurer le partage d'idées, d'expérience, d'envie, de besoin par l'ensemble des personnes concernées, de notre Doyen à notre Bambin !

Pour nous rejoindre ... Avoir l'esprit écolo, solidaire, protecteur et aimer les animaux.

Une première action de ramassage de déchets sauvages devrait se mettre en place en collaboration avec le Sporting Club, si les conditions sanitaires nous le permettent.

À très bientôt.

Le Bureau

Jean-Bernard, Dominique, Anaïs, Sylvie.



Pour nous contacter et adhérer :
to-sem.stcannat@outlook.fr

VENTE AUX ENCHÈRES AU PROFIT DU CCAS

L'artiste peintre saint-cannaden Christophe Gazel a eu la gentillesse d'offrir à notre Centre communal d'action social un tableau sur le thème de Saint-Cannat afin qu'il soit vendu aux enchères. Il souhaite ainsi participer au financement des dépenses sociales au profit de certains de nos administrés qui sont dans le besoin, certains d'entre eux ayant été frappés par la crise sanitaire du covid.

La palette graphique de l'artiste a beaucoup évolué depuis sa dernière exposition au Syndicat d'initiative en septembre 2019, puisqu'il travaille actuellement presque uniquement avec du bleu clair et de l'orange "reflex". Ses créations sont donc très lumineuses et contrastées. Le tableau dont il a fait don au CCAS s'appelle tout simplement "Saint-Cannat" et met en scène le Bailli de Suffren, reprenant la statue de notre personnage historique emblématique, sur fond de découpe de notre territoire communal. Le blason de la commune vient éclairer l'ensemble. Il s'agit d'une acrylique sur toile d'un format de 60 x 81 cm.

Nous invitons tous les amateurs d'art, ainsi que bien sûr tous nos administrés à s'intéresser à cette vente aux enchères et à y prendre part s'ils le peuvent, faisant ainsi preuve de philanthropie et de solidarité, au bénéfice des bénéficiaires des actions sociales sur notre commune. Le Tableau sera exposé au Syndicat d'initiative pendant la vente. La mise à prix commencera à 450 €. Bien sûr, 100% du prix de vente définitif reviendra au CCAS et, considéré comme un don, ouvrira droit à une déduction fiscale.*

La vente se déroulera du 8 mai au 5 juin 2021.

Pour participer, envoyez votre offre avec vos coordonnées (nom, prénom et téléphone) à :
communication@ville-saint-cannat.fr ou en appelant le 07 85 29 10 85.



Les dernières enchères seront régulièrement communiquées par mail ou sms ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Pour en savoir plus sur l'artiste, rendez-vous sur son compte Instagram @christophe_gazel ou en recherchant Christophe Gazel sur artmajeur.com

DÉFISCALISATION

Le CCAS est habilité de par la loi à recevoir des dons et legs (articles L.123-8 et R. 123-25 du code de l'action sociale et des familles).

Ainsi, un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales par la loi.

Particuliers : Le don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

Entreprises : Concernant les entreprises, et conformément au code des impôts, les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.

Possibilité de défiscaliser aussi l'achat oeuvre d'art. (art238bis AB du code général des impôts). Plus d'info sur tacotax.fr

HOMMAGE DES AMIS DU VIEUX SAINT-CANNAT AU REVOIR MAXIME AURRAN...

◆ Un enfant du pays amoureux de la terre

Maxime Aurran était un enfant du pays, une figure emblématique de Saint-Cannat. Né en 1926 dans une famille d'agriculteurs, le petit Aurran quitte l'école pour aider sa mère à travailler dans les champs. Quand la Seconde Guerre éclate, Julienne s'est occupée seule de l'exploitation alors que Roger, son père, est parti au combat. Façonné par l'héritage de sa mère, Maxime se découvre une passion pour la terre et ses ressources. Cultures légumières et arbres fruitiers sont l'essentiel de la production issue des terres qu'il possède aux alentours du village.

Depuis leur mariage en 1950, sa femme, Paule Bontan n'a cessé de l'épauler. Elle est chargée de l'emballage des fruits et légumes et de la comptabilité de l'exploitation, lui proche de sa terre, a le regard tourné vers les champs. Deux enfants naissent de cette union, Éveline et Jean-Paul. Quand ce dernier s'est installé auprès de son père au domaine, Maxime est soulagé. C'est à ce moment-là, au début des années 1980, qu'une deuxième passion fait surface. Elle lui avait été transmise par son père Roger, mort en 1971: celle des truffes.



◆ Un passionné de l'irrigation et des sources

Et ce n'est pas tout. La vie de Maxime est animée par une troisième passion, l'irrigation et les sources ; notamment celles qui entourent Saint-Cannat. Elles ont une grande utilité pour l'arrosage à la raie des exploitations agricoles de Saint-Cannat et représentent un vrai centre d'intérêt pour Maxime. Le canal de la Trévaresse et le Canal de Provence nourrissent aussi bien le domaine que son affection pour les cours d'eau. Maxime des sources en a d'ailleurs écrit un livre avec son complice Monsieur Maurice Bailly, dans lequel ils ont répertorié 25 sources autour du village. Un récit qui met en lumière le lien fort entre le village provençal et les douves naturelles, essentielles aux systèmes d'arrosage dont profitent les Saint Cannadens et les Saint Cannadènes.

◆ Un homme attaché à son village

L'œil pétillant, avec toujours une petite pointe d'humour, il racontait Saint-Cannat qu'il connaissait si bien. Toujours avec Maurice Bailly, il avait aussi co-écrit une "visite" de Saint-Cannat, en imaginant le village retrouvé par son "ami Marius" en 2015 alors qu'il l'aurait quitté 65 ans plus tôt. Maxime Aurran est attaché à son village, avec lequel il a aussi tissé un lien indestructible. Il a toujours été impliqué dans la vie communale : il a siégé au Conseil municipal pendant 12 années et a été membre actif des Amis du Vieux Saint-Cannat. Cet amour, il le donne également à sa passion première, l'agriculture. Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, Compagnon de la confrérie de l'olivier et de la truffe, Maxime Aurran est agriculteur et il le restera. Aimé de tous, admiré par ses 5 petits-enfants et ses 5 arrière-petits-enfants, Maxime a toujours été porté par le respect des autres et la gentillesse.

Aujourd'hui, Maxime s'en va en paix. Son flambeau de l'agriculture qui avait été repris par son fils est aujourd'hui dans les mains de son petit-fils, Pierre, et de sa petite fille Pauline, elle aussi dans le métier.

Ses descendants peuvent être fiers de son passage !

Les Amis du Vieux St Cannat

Conformément aux dernières volontés de Maxime, les dons récoltés pour ses obsèques, soit la somme de 1870 euros, ont été versés à l'Institut Paoli Calmettes de Marseille par sa famille.



L'équipe municipale se joint à cet émouvant hommage qui rappelle que Maxime Aurran appartient à l'histoire de St Cannat, qu'il est de ces hommes dont le souvenir restera gravé dans le cœur et l'âme du village.

ÇA BAIGNE POUR KALLISTÉ FOURTON BELLINI

Déjà passionnée d'équitation, cavalière qualifiée pour le Concours de Saut d'Obstacles (CSO) sur poney en catégorie Club 1, Kallisté a été aussi séduite par la nage avec palmes, sport qu'elle pratique parallèlement depuis seulement trois ans et qui lui vaut de gagner de sérieux jalons dans cette discipline, sous la houlette de son entraîneur Cyril Aoubid, coach du Pôle France d'Aix-en-Provence.

◆ Une athlète confirmée

Licenciée du Pays d'Aix Natation, Kallisté Fourton Bellini est, à 14 ans, déjà inscrite sur les listes ministérielles des athlètes de haut niveau. Cette distinction lui permet à la fois de s'entraîner quotidiennement dans les piscines du Pays d'Aix mais également de participer aux compétitions maintenues avec les Athlètes de Haut niveau.

Elle était le week end du 6 et 7 mars au Meeting National Athlètes de Haut Niveau de Rennes où elle a su prouver toutes ses qualités de nageuse avec palmes malgré son jeune âge.

Elle est en effet cadette première année, et a effectué ce week end-là deux temps de sélection Équipe de France des moins de 16 ans (sur le 50 m monopalme et le 100 m monopalme). Elle approche également le temps de sélection en 50 m apnée d'un seul petit 100ème !

◆ Vers la sélection pour la Coupe du Monde des Clubs de nage avec palmes

Kallisté a aussi fait l'expérience de la compétition internationale en Italie, pays confiné !

Elle a en effet été sélectionnée pour la première étape vers la Coupe du Monde des Clubs de nage avec palmes qui s'est tenue en Italie à Lignano les 19 et 20 mars derniers.

Si l'organisation sanitaire n'a pas été des plus simples, la compétition s'est quand même très bien passée. Kallisté était la plus jeune de la délégation et a eu de très bons résultats : elle réalise le temps de sélection Équipe de France des moins de 16 ans en 50 mètres apnée ainsi qu'en 100 mètres en immersion (avec une bouteille d'oxygène).

Cette étape Coupe du Monde permet ainsi d'appuyer sa potentielle sélection en équipe de France pour une épreuve Jeune en Hongrie au mois de novembre 2021, sélection qui sera décidée les 14 et 15 mai prochains à Aix-en-Provence.

Bravo à cette jeune nageuse prometteuse !

Croisons les doigts et parions que Kallisté saura défendre les couleurs de St Cannat !

Communication St Cannat



La nage avec palmes

Une discipline sportive à part entière

D'une manière strictement règlementaire, on entend par nage avec palmes, la progression, en piscine ou en milieu naturel, au niveau de l'eau ou sous l'eau, d'un nageur n'utilisant que sa force musculaire et des palmes (bipalmes ou monopalme) pour se propulser.

Très rapidement les palmes en caoutchouc ont cédé la place à du matériel plus sophistiqué permettant l'amélioration des performances. Ainsi, grâce à l'utilisation de la monopalme, sorte de voile en matériau composite, la nage avec palmes s'apparente à un sport de glisse spectaculaire où le palmeur, avec le mouvement de propulsion proche visuellement de l'évolution aquatique du dauphin, peut atteindre des vitesses de 12 à 14 Km/h.

Des épreuves spécifiques en compétition sont proposées: nage en surface (à l'aide d'un tuba frontal du 50 au 1500m), nage en immersion scaphandre (distances de 100, 400 et 8000m), nage en apnée totale sur 50m, nage longue distance de 6 et 20km.

La nage avec palmes n'est devenue une discipline à part entière que récemment. Créée au sein de la FFESSM en 1962, avec comme objectif le développement de son caractère sportif, la nage avec palmes a été reconnue par le Comité International Olympique en 1985. Ouverte à toutes les catégories d'âge, cette discipline dispose d'un Pôle France, possède auprès du ministère chargé des Sports le statut de sport de haut niveau et est intégrée à la nouvelle École de natation française à travers le "Pass'sport de l'eau".

DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE



Mission accomplie ! Notre projet Sport santé multi activité, chapoté par la Mairie et mené par quatre associations, est un grand succès !

Le sport n'a plus ses preuves à faire comme thérapie non médicamenteuse. Lancé en 2019 par la Municipalité en partenariat avec la Maison Intercom-

munale Sport et Santé (MISS) et avec l'association pilote Gymnastique Volontaire de Saint-Cannat (GVSC), ce projet innovant est un programme proposant du sport sur ordonnance aux personnes touchées par une Affection de Longue Durée (ALD), 30 maladies référencées qui nécessitent un traitement particulier et un suivi prolongé..



◆ Les associations partenaires

À la Gymnastique Volontaire (marche, gym), Gateball (Foyer Rural), Badminton (Sports et loisirs), En forme (marche, gym), les pratiquants découvrent et profitent de la diversité des activités pour maintenir et améliorer leur santé, dans une ambiance conviviale.

2 séances d'une heure par semaine pendant 18 semaines sont proposées par ces 4 associations et encadrées par des professionnels diplômés et avec le respect des contraintes sanitaires.

◆ Prise en charge

La MISS, principal lien entre le corps médical et les associations, prend en charge les patients pour des tests de capacité physique et pour assurer un suivi main dans la main avec les médecins prescripteurs.

Patients en affection longue durée, parlez-en à votre médecin, une ordonnance spécifique doit nous être adressée.

Attention : ordonnance ne signifie pas prise en charge. La Municipalité prend en charge une partie du projet, mais une participation est demandée aux patients.

Renseignez vous auprès de votre mutuelle pour une éventuelle prise en charge.

Sylvie Boulinguez,

Coordinatrice GV

06 16 49 68 59



QUELLE ÉTRANGE ANNÉE SCOLAIRE...



Quelle étrange année scolaire pendant laquelle élèves, enseignants, personnel périscolaire ont su s'adapter aux différents changements des modalités du Protocole sanitaire de l'Éducation Nationale (distanciation, port du masque obligatoire, pas de mixité des groupes classes...) et à un retour à l'enseignement à distance pour tous les enfants des personnels non prioritaires. Quel défi pour nos écoliers d'apprendre, de rester à l'écoute dans le respect des nombreuses règles qui scandent leurs journées.

Dès le confinement de mars 2021, comme aux vacances de printemps la Municipalité a pris les mesures nécessaires pour accueillir dans les écoles les enfants du personnel prioritaire. Douze enfants ont pu bénéficier de cet accueil. Les agents techniques des écoles chargés du nettoyage, de la restauration scolaire, et les ATSEM, ont su s'adapter rapidement aux nouvelles règles imposées tant sur les mesures de sécurité que sur celles de l'hygiène. Pendant les vacances, ils ont aussi assuré l'accueil des enfants et deux agents formés HACCP* ont pu leur préparer des repas chauds.

En complément de la fourniture de masques effectuée par la Municipalité en soutien aux parents, Monsieur Moreno, Associé U Express, a pris l'initiative d'offrir à chacun des élèves de l'école élémentaire une boîte de 50 masques. Nous le remercions chaleureusement pour ce geste, cette action solidaire.

Pourrons-nous maintenir les manifestations à but pédagogique (re)programmées d'ici l'été ? Ces actions (Exposition Artesens "Arbre aux essences", Mois de l'environnement, Festival La Belle Récré) conduites dans le cadre d'un partenariat "Éducation" et Commissions municipales "Environnement/Culture" venant en soutien aux activités scolaires sont attendues par tous.

Mais pensons à la future rentrée des classes de septembre qui, nous l'espérons, verra un nouveau départ pour une année scolaire plus sereine.

Pour les enfants entrant en Petite section maternelle ou en CP et les nouveaux arrivants, parents pensez à les inscrire auprès des services de la Mairie.

Mireille Catelin, Lyne Maurizio,
Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires, Adjointe chargée des ressources Humaines et de la Qualité des Services
Pour l'équipe Éducation

HACCP* : Hazard Analysis Critical Control Point - Système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022 ADMISSION DÉFINITIVE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les parents, dont les enfants sont nés en 2018, et les nouveaux arrivants dans la commune dont les enfants sont nés en 2016 et 2017, une fois leurs enfants inscrits auprès des services de la Mairie, doivent, à présent, procéder à l'admission définitive à l'école maternelle de l'Ancienne Gare.

Pour ce faire, ils doivent prendre contact auprès de la Directrice.

◆ Pour prendre rendez-vous avec la Directrice, s'inscrire via ce lien :
https://doodle.com/poll/2yczvs3y4iry9kgd?utm_source=poll&utm_medium=link

Choisir un de ces créneaux, il n'y en aura pas d'autres :

Lundi 31 mai : 14h-16h & 16h50-18h

Mardi 1er juin : 16h50-18h

Lundi 7 juin : 14h-16h

Samedi 12 juin : 9h-12h

◆ Veuillez écrire un nom permettant de vous identifier (+un numéro de téléphone obligatoire, pour pouvoir vous contacter en cas de problème/retard) dans la case prévue à cet effet en bleu.

Vous ne pouvez choisir qu'un seul rendez-vous et ne pouvez pas modifier votre choix. Personne d'autre que l'école ne peut voir votre nom, numéro de téléphone et horaire de rendez-vous.

En revanche, vous verrez les rendez-vous déjà pris et ne pourrez pas les sélectionner.

Même si les créneaux affichés sont de 10 minutes, le rendez-vous dure 20 minutes.

D'abord 10 minutes d'admission avec la directrice, puis 10 minutes de visite avec les enseignantes de Petite Section. Ainsi, si vous prenez rendez-vous à 14h, votre rendez-vous durera jusqu'à 14h20

◆ Lors du rendez-vous, se munir :
1 - de la fiche d'inscription délivrée en Mairie,
2 - des photocopies des pages de vaccination (carnet de santé),
3 - du livret de famille,
4 - du jugement de divorce le cas échéant,
5 - de quatre photos d'identité.

ATTENTION ! Aucune inscription ne sera faite si une pièce manque.

Pas de photocopie sur place.



LE MONDE AGRICOLE EN SOUFFRANCE APRÈS UNE VAGUE DE FROID DÉVASTATRICE

Jamais, il n'avait fait si chaud au mois de mars. Des records de chaleur mensuels ont été observés sur tout le pays ! À contrario, la vague de froid qui s'est abattue sur la France début avril, atteignant jusqu'à -9 °C par endroits, a provoqué des dégâts désastreux dans de nombreuses exploitations fruitières, viticoles ou céréalières. Les efforts nocturnes des agriculteurs pour limiter les dégâts du gel n'ont pas suffi : les cultures sont sévèrement touchées dans plusieurs régions de France, selon les premières constatations des professionnels.

Certains agriculteurs ont vu leurs récoltes détruites à hauteur de 80 %, poussant l'État à déclencher le régime des calamités agricoles. Les déclarations doivent être faites le plus rapidement possible en Mairie.

Toute l'équipe de la Municipalité se joint à moi pour adresser tout notre soutien aux agriculteurs et aux viticulteurs de notre commune dans cette dure épreuve qu'ils traversent due aux conditions climatiques extrêmes.

Guillaume Sorba,
Adjoint au Maire
Chargé de la Ruralité
de l'Agriculture et des Forêts



CARTE GRISE EN LIGNE, UN SEUL SITE OFFICIEL

Pour tout ce qui concerne l'immatriculation de vos véhicules, toutes les démarches sont à effectuer sur le site officiel : www.immatriculation.ants.gouv.fr/

Soyez Prudents

Des sites internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif : ils facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel.

Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise via ce guide. Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande sur internet, vous avez la possibilité d'être accompagné par un garage automobile agréé.

Infos Régions
Service Communication



ANIMAL BLESSÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE QUE FAIRE ?

Pour venir en aide efficacement aux animaux qui ont été blessés sur la voie publique, la Municipalité vous fait part des recommandations à suivre.

Regardez si l'animal porte un moyen d'identification (collier, puce, tatouage,...)

Si c'est le cas, prévenez directement le propriétaire.

Si vous ne parvenez pas à identifier son propriétaire, contactez la Police Municipale qui fera le nécessaire.

La Municipalité prendra à sa charge les éventuels soins d'urgence par une infirmerie animale ou un vétérinaire. Elle pourra demander le remboursement des frais engagés au propriétaire si ce dernier est identifié à posteriori.

Info pratique
Police Municipale de Saint-Cannat : 04 42 50 82 22

RECENSEMENT EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2021

Population municipale 5678
Population comptée à part 114
Population totale 5792

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence principale sur le territoire de la Commune. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique puisqu'elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence principale est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la Commune.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la Commune. La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence.

ACTION PRÉVENTION INTERNET

Anciennement nommée Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ), les gendarmes de La Maison de Protection et de Prévention des Familles (MPPF) d'Aix en Provence sont intervenus récemment dans les 2 classes de CM2 de l'école élémentaire Barbizet.

Cette action de prévention avait pour but de faire prendre conscience aux jeunes des dangers d'Internet mais aussi de mettre en évidence les liens de la Gendarmerie avec l'Éducation Nationale, les élus et la jeunesse.

Créé en 2013, le "Permis Internet" est un document délivré par la Gendarmerie qui permet de sensibiliser les enfants à l'utilisation du web et de leur apprendre à adopter une attitude responsable sur Internet et les réseaux sociaux. Un fascicule avait été distribué aux enfants 15 jours avant. Les parents en avaient pris connaissance et avaient donné leur accord.

Le 16 février dernier, les jeunes ont alors passé un petit examen de 45 min et ont validé leur "Permis Internet" en présence de M. le Maire Jacky Gérard qui a lui-même remis une médaille à chacun des élèves.

La Ville de Saint-Cannat et les Gendarmes de la MPPF félicitent tous les élèves pour leur réussite !

La Police Municipale de Saint-Cannat



ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES
LES 20 ET 27 JUIN

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la Région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du Canton. Ils sont élus pour une durée de 6 ans*.

◆ Élections régionales

Les Régions interviennent en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non-urbains (réseau TER notamment). Les régions sont également les collectivités chargées de la gestion des lycées.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. L'attribution des sièges a lieu au premier tour si une liste recueille plus de 50 % des suffrages exprimés, sinon elle a lieu au second tour.

◆ Élections départementales

Les Départements exercent des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale. Ils prennent en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA). Ils ont aussi la compétence pour la gestion des collèges.

Pour chaque canton, c'est un binôme homme-femme qui est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, on procède à un deuxième tour et ce sont les deux binômes arrivés en tête qui se maintiennent.

* Le mandat des conseillers régionaux et départementaux élus cette année aurait normalement dû courir jusqu'en mars 2027. Mais, afin de ne pas perturber la campagne présidentielle qui aura lieu cette année-là, la prochaine échéance a été fixée en mars 2028. Les élus régionaux et départementaux seront donc désignés pour sept ans, au lieu de six.

POUR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES.
DATE LIMITE : VENDREDI 14 MAI 2021.

VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Le vote par procuration permet à un électeur de confier l'expression de son vote à un autre électeur. Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Vous pouvez désormais remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne.

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

BUREAUX DE VOTE À SAINT-CANNAT

Nous rappelons la nécessité de vous diriger, le jour de l'élection, vers le bureau de vote qui correspond à votre adresse. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Le numéro du bureau dans lequel on vote est inscrit sur la carte électorale. Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité.

- Bureau n°1 Salle 4 Septembre Esplanade Charles De Gaulle
- Bureau n°2 Salle des Associations / Revol - Avenue Victor Hugo
- Bureau n°3 Salle Yves Montand - Rue Robespierre
- Bureau n°4 Salle du Foyer du 3ème Âge - Avenue Victor Hugo

Renseignements
Céline Ciavatti - Service Élection - 04 42 50 82 14

CONSEIL
MUNICIPAL

14 DÉCEMBRE 2020

1°) DM N°1 sur le budget principal 2020

Afin d'adapter les investissements à faire en cours d'année budgétaire, les collectivités publiques peuvent adopter des décisions budgétaires modificatives (DM) en cours d'année.

Opération 485 : Acquisition de matériels informatiques + 13.000 €

La municipalité dispose d'un nombre grandissant d'ordinateurs, nécessitant donc un nombre de renouvellements annuels lui aussi grandissant.

De plus la fin de la maintenance du système d'exploitation Windows 7 nous contraint à remplacer des ordinateurs certes anciens, mais qui fonctionnent encore.

Opération n°499 : Amélioration Piscine + 10.000 €

Des travaux d'amélioration de la piscine, en particulier de réseaux, sont en cours d'étude et pourraient être lancés en 2020.

Opération 519 : École et bâtiment municipaux + 40.000 €

Il a été réalisé plus de travaux que prévu.

Opération n°545 : Voirie + 50.000 €

Il a été réalisé cette année plus de travaux de Voiries et réseaux divers que prévu.

Opération n°551 : Extension du groupe scolaire + 70.000 €

Afin de pouvoir signer le contrat de maîtrise d'œuvre de l'extension et de l'amélioration du groupe.

Opération n°550 : Extension du garage des services techniques + 16.000 €

Afin de pouvoir signer le contrat de maîtrise d'œuvre de l'extension du garage des services techniques.

Opération n°549 : Salle Yves Montand + 15.000 €

Afin de pouvoir signer le contrat de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la salle Yves Montand en salle de spectacles.

Opération n°556 (création) : Réaménagement de l'accueil + 14.000 €

Un réaménagement de l'accueil va être réalisé avec une création d'espaces de bureaux cloisonnés et installation d'une banque d'accueil adaptée aux personnes handicapés.

Compte 2168 : Fonds Livres Bibliothèque + 6.000 €
Afin de pouvoir demander le remboursement au titre du Fonds de compensation de la TVA sur des acquisitions de livres pour la bibliothèque une réaffectation de crédit entre le fonctionnement et l'investissement est nécessaire.

Le total des crédits en augmentation est de : 232.000 €

Ce montant est pris sur les opérations suivantes :

- 512 Foncier rond-point la Pile,
- 522 Amélioration crèche,
- 525 Huisseries écoles,
- Éclairage public 2020
- 554 Auvent Cave coopérative.

Modification de restes à réaliser (RAR)

Il a été constaté une différence de + 13.000 € entre les RAR en Dépenses et +13.000 € en Recettes entre le compte administratif 2019 et le Budget primitif 2020.

Il s'agit ici d'un problème informatique que nous ne comprenons pas car la reprise des RAR d'une année sur l'autre se fait automatiquement sur le logiciel budgétaire et comptable.

Le Trésor public a besoin d'une délibération pour acter la correction de ce "bug".

Les montants qui auraient dû être repris au BP 2020 sont ceux du CA 2019.

Cette rectification technique n'a pas d'impact financier.

Réaffectation budgétaire interne à des opérations d'investissement

A l'intérieur de certaines opérations d'investissements, des dépenses ont été faites sur divers articles comptables. Afin d'améliorer la présentation des comptes, il est proposé de réaffecter les dépenses constatées sur les articles comptables adaptés. Ces mouvements n'ont pas d'impacts financiers.

Charges liées à la crise sanitaire Covid-19

Un compte dédié spécifique a été créé afin d'assurer la traçabilité de ces opérations : en comptabilité M14 il s'agit du nouveau compte 4815.

Des mouvements comptables de section à section, présentés dans le tableau joint, sont nécessaires pour un montant de 110.000 €, sans modification de l'équilibre budgétaire déjà voté.

La durée de l'amortissement comptable peut aller jusqu'à 5 ans.

14 DÉCEMBRE 2020

2°) DM N°1 sur le budget 2020 de vente de caveaux
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°1 sur le budget 2020 des caveaux, présentée ci-dessous.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-603 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	523.57 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total D 611 : charges à caractère général	523.57 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657 : Dotations aux amort. exceptionnels des immos	0.00 €	451.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7135 : Variation des stocks de produits	0.00 €	0.00 €	5 072.57 €	0.00 €
Total D 642 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	451.00 €	5 072.57 €	0.00 €
R-707 : Ventes de marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total R79 : ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	523.57 €	451.00 €	5 072.57 €	5 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-395 : Produits finis	5 072.57 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28103 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	451.00 €
Total 048 : opérations d'ordre de transfert entre section	5 072.57 €	0.00 €	0.00 €	451.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	5 523.57 €	0.00 €	0.00 €
Total D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	5 523.57 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	5 072.57 €	5 523.57 €	0.00 €	451.00 €
TOTAL GENERAL		378.43 €		378.43 €

3°) Délibération budgétaire spéciale sur le budget principal 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'approuver les termes de l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget principal 2021, présentée dans le tableau joint, pour les opérations municipales pour un montant total de 484.076,24 €, et pour les opérations pour compte de tiers pour un montant total de 36.250,00 € ;
- de dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget 2021 lors de son adoption ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager et à mandater les dépenses relatives aux opérations présentées.

4°) Demande de subvention à l'État pour l'acquisition de gilets pare-balles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- de solliciter une subvention de 3.067,00 € à l'Etat au titre du FIPD 2021 pour les acquisitions présentées ci-dessous au titre du FIPD 2021 "Sécurisation des sites et équipements des polices municipales" : 2 barrières anti véhicules-bélier "Baava" et 2 gilets pare-balles ;
- de solliciter une subvention de 1.840,20 € à au Département des Bouches du Rhône au titre des dispositifs de sécurité 2021

5°) Attribution de subventions à deux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer :
- une subvention de 1.000 € à l'Association des maires de ce département, sur le compte dédié "Solidarité sinistrés tempête Alex" ;
- une subvention de 1.000 € au Comité d'action sociale de la commune de Roquebillière sur le compte dédié "Dons Tempête Alex".

6°) Proposition d'une liste de membres pour la CCID

Les 8 nouveaux "commissaires" de la Commission communale des impôts directs doivent être nommés par le Directeur des services fiscaux sur une liste de 32 contribuables proposés par le Conseil Municipal. Le maire est président de droit de cette commission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la liste jointe des 32 personnes, à partir de laquelle la Direction des services fiscaux désignera les 8 commissaires de la CCID de Saint Cannat.

7°) Convention d'occupation du domaine public avec Orange

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'autoriser le renouvellement de l'autorisation d'occupation des équipements de la société Orange sous le domaine public communal pour une durée de 15 années ;
- de dire que la société ORANGE devra remettre chaque année à la Commune les plans détaillés de son réseau.

8°) Créance irrécouvrable et non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en créances irrécouvrables et en non-valeur, les dettes de certains administrés pour un montant total de 1 111,00€.

9°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications au tableau des emplois présentées ci-dessous :
• Création d'un poste d'Adjoint Technique principal 2^e classe
• Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 34h30
• Suppression de deux postes d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe
• Suppression d'un poste d'Agent de Maîtrise
• Suppression d'un poste de Gardien-Brigadier

10°) Modification au RIFSEEP

La Municipalité a adopté le principe général du régime indemnitaire "RIFSEEP" par la délibération n°2017-070 en date du 12 décembre 2017. En date du 9 octobre 2018, la délibération n°2018-062 modifiait les dates de prises en compte des absences dans le reversement au titre du CIA (complément indemnitaire annuel) relatif au présentisme.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confirmer que la période de prise en compte de l'absentisme pour tous les reversements dans le cadre du CIA, va du 1^{er} octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année N.

11°) Transfert de la propriété de la sirène d'alerte

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le don par l'État de la sirène d'alerte située sur le toit de la mairie et d'accepter d'en assurer l'entretien.

12°) Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur du Conseil municipal.

13°) Révision des tarifs des vacations funéraires

Le tarif réglementaire de ces vacations funéraires est décidé par le maire après avis du Conseil municipal, entre 20 et 25 €. Il est actuellement de 22,87 €. Ces montants sont perçus par les entreprises de pompes funèbres. Elles sont reversées aux agents de Police municipale qui ont assuré les vacations funéraires, via le Trésor public.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de la vacation funéraire à 25 €.

14°) Prolongation de 4 conventions de gestion avec la Métropole AMP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'accepter le principe de la prolongation d'une année supplémentaires des 4 conventions de gestion, présentées ci-dessous, jusqu'au 1^{er} janvier 2022 :

- Eaux pluviales
 - Zones d'activités économiques
 - Défense extérieure contre les incendies (DECI)
 - Promotion du Tourisme
- d'approuver les 4 avenants suivants :
- Avenant n°3 à la convention de gestion n°17/1158 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Service extérieur de défense contre les incendies"
 - Avenant n°3 à la convention de gestion n°17/1160 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire"
 - Avenant n°3 * à la convention de gestion n°17/1161 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Eau pluviale"
 - Avenant n°3 à la convention de gestion n°17/1162 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Promotion du tourisme"
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à signer ces 4 avenants, et tout document relatif.

15°) Désignation de représentants dans les commissions métropolitaines

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'élire comme suit les représentants de la Commune dans les commissions thématiques du Conseil de territoire du Pays d'Aix :

Commissions	Représentants
Ressources et moyens	Jacky GERARD
Mobilité et infrastructures de transports	Jacky GERARD
Développement économique, emploi et agriculture	Joël LEVI VALENSI
Environnement, déchets et cycle de l'eau	Danièle BARBIER
Habitat, urbanisme et aménagement	Yves FALCHI
Culture et sports	Dominique CAMHI

16°) Acquisition des parcelles au Chemin des Bouïres

Afin d'élargir des voiries communales, la municipalité souhaite acheter des parcelles en bordure du terrain de Monsieur et Madame Verdumo, cadastrées n°AD116, AD117, AD 118 et AD119 situées au chemin des Bouïres, au chemin du Puy et rue Victor Francen.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'autoriser Monsieur le Maire ou en son absence durable

Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles AD116, AD117, AD118 et AD119 pour 1 euro ;
- de préciser que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure (géomètre-expert, rédaction des actes et publicité hypothécaire...) sera pris en charge par la commune ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'indisponibilité, Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme, à signer tout document se rapportant à la présente affaire.

17°) Cession d'un chemin désaffecté – Quartier des Fumades

Suite à une coquille dans les délibérations n° 2019-103 et n°2020-003 le Conseil Municipal, à la majorité des voix, le Maire étant sorti de la salle et ne prenant pas part au vote, décide de confirmer que c'est la parcelle cadastrée n°AB187, d'une superficie de 69 m², qui est cédée à la commune, et non la parcelle n° AB189.

18°) Dérogation à l'interdiction d'ouvrir le dimanche

Le Code du travail permet, par arrêté du maire pris après avis du Conseil municipal, de déroger au principe du repos dominical, jusqu'à 12 jours par an. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable sur l'application des dispositions présentées ci-dessous pour la commune de Saint Cannat :

- Dimanche 30 mai 2021	Fête des mères
- Dimanche 20 juin 2021	Fêtes des pères
- Dimanche 5 décembre 2021	Fête de fin d'année
- Dimanche 12 décembre 2021	idem
- Dimanche 19 décembre 2021	idem

19°) Signature de la charte Zéro déchets plastiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'approuver les termes de la Charte d'engagement "Zéro déchet plastique" ;
- de désigner un élu et un employé municipal référents "Zéro déchet plastique" : Mme l'Adjointe à l'environnement et le M. Directeur général des services ;
- de remplir le questionnaire Charte "Zéro déchet plastique" et de s'engager à mettre en œuvre les actions inscrites pour une diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage ;
- de communiquer sur les actions engagées et les résultats obtenus auprès de l'Agence Régionale Pour l'Environnement et la Biodiversité (ARBE) et la Région ;
- de participer aux ateliers d'information organisés par la Région et animés par l'Agence Régionale Pour l'Environnement et la Biodiversité (ARBE) portant sur des thématiques spécifiques liées au plastique et destinés à faire partager les retours d'expérience pour essayer les pratiques et dupliquer les actions à plus grande échelle sur le territoire régional.

20°) Mise à disposition d'équipements à l'association Tennis club Saint Cannat

En date du 12 octobre 2009, la Commune délibérait pour adopter une convention de mise à disposition d'équipements municipaux à l'association Tennis club de Saint Cannat : Un local "club house" de 61 m², 3 courts de tennis en extérieur, un mur de tennis (mise à disposition non exclusive). Suite à la réalisation d'une extension de club house et à la construction de 2 courts de tennis clos et couverts, il y a lieu de mettre la convention de mise à disposition à jour.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- de valider la convention ;
- d'autoriser le maire à la signer, ou en son absence durable, Madame l'Adjointe déléguée au sport ;
- de dire que la convention remplace celle signée en date du 1^{er} janvier 2010.

CONSEIL MUNICIPAL

16 MARS 2021

1°) Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Besse, S. Rochez, P. Vidalou, K. Calvo votant contre, prend acte des tendances d'orientation budgétaire à intégrer aux Budgets primitifs 2021 à voter avant le 15 avril 2021.

2°) Avenant au contrat Métropolitain CCPD

En 2013, la Commune délibérait pour solliciter un Contrat communautaire pluriannuel de développement (CCPD) auprès de la Communauté du Pays d'Aix d'un montant global de 14.800.000 € à des taux de financement de 20 % à 25 %, et d'une durée de 5 années. En 2015, afin de faciliter la mise en œuvre de ces contrats pluriannuels, la CPA avait décidé d'en faire évoluer la durée globale de 5 années à 7 années (avenant n°1). L'avenant n°1 au CCPD de Saint Cannat ramenait le volume global d'investissements à 12.000.000 € mais augmentait les taux de participations de la CPA jusqu'à 50 %.

Considérant que les contraintes dues au Covid ont perturbé la finalisation de nombreux projets prévus dans les contrats des communes, la Métropole a décidé de prolonger les contrats pour une durée de deux années pour les projets de travaux, via un avenant n°2. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avenant des contrats communautaires pluriannuels de développement de Saint Cannat, présenté ci-dessus.

3°) Demande de subvention AFC

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dispose d'un programme de subventions "Amélioration de la forêt communale" (AFC), à hauteur de 50 % maximum des travaux. Après avoir assaini en 2018 les terrains forestiers municipaux incendiés en 2017 et les avoir protégés contre l'érosion des sols, la Commune souhaite agir pour le reboisement de ces terrains afin qu'ils retrouvent plus rapidement un couvert forestier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de solliciter le Conseil départemental au titre de l'Amélioration de la forêt communale (AFC) 2019, pour une subvention de 50 % des couts prévisionnels, pour un montant de travaux de 12.450 € et une subvention de 7.470 € comme présenté ci-dessous :

- Reboisement pédagogique : travaux de replantation sur les terrains municipaux incendiés en 2017, assistance pour les replantations par les écoles et par des bénévoles. Cout prévisionnel : 5.440 €HT
- Travaux d'entretien des pistes / sommière (clairière) - Cout prévisionnel : 4.780 €HT
- Travaux d'abattage d'arbres, pour continuer d'assainir les terrains brûlés en 201 - Cout prévisionnel : 2.230 €HT.

4°) Demande de subvention au titre du dispositif "Provence numérique".

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a créé un dispositif de financement pour aider les communes à s'équiper de services numériques performants, dénommé "Provence numérique", selon les 3 axes suivants : le rayonnement économique et culturel ; Favoriser l'éducation par le numérique ; Accompagner le déploiement de la loi n°2016-1321 "Pour une République numérique".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental au titre du dispositif "Aide au développement de la Provence numérique" 2021, pour une subvention de 60 % des couts prévisionnels, pour un montant d'investissement de 22.798,25 € et une subvention de 13.678,95 € comme présenté ci-dessous :

- déploiement d'un système numérique pour le service urbanisme, afin de recevoir les dossiers d'urbanisme en télétransmission. Cout prévisionnel : 21.415 €HT
- mise à disposition d'un ordinateur en libre-service pour les administrés à la bibliothèque - Cout prévisionnel : 1.383,25 €HT.

5°) Avance de subvention à des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer des avances sur subventions 2021 :

- 10.000 € aux AIL de Saint Cannat
- 20.000 € à Planet' Jeunes
- 1.008,80 € à l'OCCE Barbizet

6°) Modification de la taxe de séjour

Conformément à la loi de finances pour 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- Dire que les meublés de tourisme non classés ou en attente de classement sont assujettis à la taxe de séjour maximum applicable sur la Commune de Saint Cannat, à partir du 1er janvier 2022,
- Dire que les tarifs de la taxe de séjour votés sur la délibération n°2018-043 restent inchangés.

7°) Remboursement pour la garde des animaux errants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de dire que les divers coûts administratifs et de garde engendrés par les animaux errants seront répercutés aux propriétaires, qui devront rembourser la municipalité, selon les montants précisés ci-dessous :
- 50 € par capture d'animal
- 50 € complémentaire en cas de prise en charge par la fourrière animale.

Pour information, le propriétaire de l'animal doit régler auprès de la fourrière (au tarif actuel), un montant forfaitaire de 94 €TTC de frais de garde pour 8 jours maximum.

- de dire que les coûts des soins apportés aux animaux blessés trouvés sur la voie publique sont mis à la charge des propriétaires s'ils sont identifiés à postériori, pour le montant exact des frais payés par la Municipalité.

8°) Groupement de commande avec le CCAS pour le marché de la restauration municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la création d'un groupement de commande entre la Commune et le CCAS de Saint Cannat, le marché de restauration municipale avec la société ELIOR prenant fin au 31 août 2021.

9°) Présentation du rapport de la CRC sur la gestion métropolitaine de 2016 à 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la transmission de la présentation du rapport de la CRC sur la gestion métropolitaine de 2016 à 2019.

10°) Rapport métropolitain 2019 sur les déchets ménagers 2019, sur l'eau et l'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la transmission du rapport métropolitain 2019 sur les déchets ménagers, l'eau et l'assainissement.

11°) Convention de mise à disposition d'un module d'hébergement d'urgence

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider la convention de prêt à usage d'un module d'hébergement métropolitain pour l'armement d'un centre d'accueil d'urgence, avec la Métropole AMP.

12°) Acquisition de la parcelle CD 189 – Chemin de la Maisonnette

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle CD 189, pour 1 euro.

13°) Acquisition de la parcelle BV264 – Allée des Ferrages

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle BV 264 pour 1 euro par propriétaire indivis, soit 2 euros en tout.

14°) Acquisition des parcelles BV114 et BV142 – Impasse du Rayol

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle BV 114 pour 1 euro ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle BV 142 pour 1€.

15°) Demande d'un emploi civique dans le cadre de la politique de développement durable

La Municipalité souhaite proposer à un jeune la possibilité d'entrer sur le marché du travail au travers d'une mission de 12 mois axé sur le développement durable.

La mission consistera à participer à la conception des actions de développement durable sur le territoire communal et à animer des actions au sein de la municipalité, sur le terrain avec les partenaires locaux et au-delà, avec la population communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de valider le principe d'un recours à un emploi civique dans le cadre de la politique de développement durable de la Commune pour une durée de 1 an ;
- d'indemniser l'emploi civique selon les modalités présentées ci-dessus, aux taux réglementaires en vigueur au moment du versement de l'indemnité, ou de rembourser l'organisme mettant l'emploi civique à disposition selon ces montants, ou sur justificatifs.

HOMMAGE

C'est avec émotion que les agents de la Police Municipale de Saint-Cannat rendent hommage à Stéphanie M., fonctionnaire de police, tuée vendredi 23 avril dans une attaque terroriste à l'entrée du commissariat de Rambouillet, dans les Yvelines.

L'équipe Municipale se joint à eux pour exprimer toute leur tristesse et leur colère devant une telle abomination.

SUIVI DE LA CRISE SANITAIRE

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales qui modifient le cours de la vie de tous les français, l'équipe municipale organise régulièrement un Comité de suivi pour décliner les mesures en vigueur sur notre Commune.

Ces réunions ont pour objectif de répondre aux attentes des associations, des commerçants et des administrés, mais aussi d'assurer au mieux la sécurité de chacun, dans une période où nous constatons malheureusement que des variants du covid sont plus agressifs ou rendent malades des personnes de plus en plus jeunes (variants brésilien ou indien).

La commission réfléchit à chaque fois pour trouver des solutions, adapter les mesures nationales aux activités saint-cannadènes et permettre à la vie sociale de continuer dans les meilleures conditions possibles.

Compte tenu de l'interdiction d'utiliser les salles municipales, elle essaye de pénaliser le moins possible les adhérents des associations, ou de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de poursuivre leurs activités sportives en extérieur. Ces interdictions pénalisent aussi grandement la vie culturelle. Nous souhaitons qu'elle retrouve vite sa raison d'être et son foisonnement naturel.

Via des publications dédiées sur nos réseaux sociaux, le site internet de la ville, les panneaux d'affichage et des documents distribués dans les boîtes aux lettres, la Municipalité assure une information très régulière : sur la gestion de la crise dans les écoles, au périscolaire et au centre aéré, sur l'accueil des enfants des personnels prioritaires, sur les actions solidaires que la Municipalité a soutenues et aussi sur les tests PCR et antigéniques, les distributions de masques, les campagnes de vaccination.

Cette crise sanitaire nous fait vivre une situation complexe et très difficile. L'équipe municipale renouvelle son soutien au corps médical et à tous ceux qui sont impactés par cette crise. Bien entendu, la santé de tous nos administrés est au centre de nos préoccupations, c'est pourquoi il est primordial de rester prudent et de continuer à respecter les gestes barrières.

*Dominique Camhi,
Adjointe chargée de la Culture, du Tourisme
et de la Communication*

LIEUX DE VACCINATION

- Médecins généralistes
et pharmaciens de la Commune
(sur rendez-vous)

- Centre de vaccination de Coudoux
(Centre de secours SDIS13 et Département)
Gymnase Patrice Centaro-D20,
Route de Velaux
Ouvert 6j/7

- Centre de vaccination d'Aix en Provence
Complexe sportif du Val de l'Arc
33 Avenue des Infirmeries
Ouvert 7j/7

Pour les centres,
inscriptions préalables sur doctolib.fr

ACTION SOLIDAIRE DE U EXPRESS DES MASQUES POUR LES ÉLÈVES !



Des masques pour les enfants du primaire ! C'est l'action de U Express à St Cannat !

Pour freiner la propagation des variants du Covid-19, le gouvernement a annoncé début février, entre autres changements du protocole sanitaire à l'école, l'obligation pour les élèves - de l'école primaire au lycée - de porter des masques chirurgicaux ou homologués de catégorie 1.

À Saint-Cannat, pour s'adapter aux nouvelles mesures relatives au port du masque dès 6 ans, la Municipalité avait d'emblée distribué des masques en tissu réutilisables 50 fois à raison de 2 par enfant.

Dans la foulée, Vincent Moreno, Associé U Express, avait annoncé vouloir participer à cette action. U Express a donc offert à chaque enfant des écoles primaires une boîte de 50 masques chirurgicaux qui assurent selon le Haut Conseil de santé publique (HCSP), un niveau de filtration d'au moins 90 %, comme les masques en tissu de catégorie 1.

Une initiative qui renforce encore l'esprit de solidarité dans notre Commune et que nous applaudissons ! Beau geste de Vincent Moreno que la Municipalité remercie chaleureusement !

Saint-Cannat Communication

LA PETITE AIXOISE DES NOUVEAUTÉS EN PERSPECTIVE



Pour cette nouvelle saison, nous préparons de nouvelles bières pour les amateurs de breuvage houblonné : un blend bière et Rhum arrangé en partenariat avec les Rhum du Sud, une brune vieillie en barrique de chêne et une bière printanière aux notes de jasmin et de fruits blancs. Notre espace bar et nos soirées reviendront cette année quand la situation sanitaire le permettra.

Nous vous proposons également désormais la privatisation de la brasserie le soir et week-end avec accès à l'espace bar pour vos fêtes privées.

Kévin Floccoine
06 30 34 68 56

contact@lapetiteaixoise.fr

Du mardi au vendredi de 10h00 à 13h00
et de 15h00 à 18h00

& samedi de 10h00 à 12h30.

(ouvert pendant la période de confinement)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - À consommer avec modération.

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR DU CHÂTEAU DE BEAUPRÉ

En février dernier, certains privilégiés ont pu participer à une visite guidée entre les parcelles de grenache, de syrah, de cabernet sauvignon du domaine afin de découvrir le cycle de la vigne et appréhender le travail viticole durant cette période. En cours de visite, une dégustation animée des vins du domaine a surpris les visiteurs dans un lieu resté secret ... Pour finir, le guide a permis au groupe de visiter le chai à barriques et la vinerie, où les participants ont pu se détendre autour d'une terrasse du Mas Bottero de St Cannat et de biscuit Marie Douceur de la Roque d'Anthéron. Julie Canaple et Véronique Jacquot

Le 8 mai dernier, la Famille Double a également célébré les beaux jours et a fêté la sortie des Rosés 2020. Les nouveaux Millésimes 2020 de La cuvée Château et des Créations de la Famille Double ont été présentés lors d'une visite instructive autour de la fabrication des rosés et de dégustations insolites accompagnés de petits mets martinables de printemps préparés par la Légumerie Bio de Mérindol. Les participants ont pu repartir avec leur verre personnalisé aux couleurs du Vignoble offert par la famille !

◆ **Chapeau de Beaupré 2021 - 8e édition - Les 26 et 27 juin**
Cette année, la ballade vigneronne et gastronomique du Château de Beaupré se tiendra les samedi 26 et dimanche 27 juin.

Voilà huit ans qu'au cœur de l'été provençal, un événement attire curieux et épicuriens dans les vignes du Château de Beaupré, à dix minutes au nord d'Aix-en-Provence. La famille Double, installée sur cette propriété depuis 1855, a fait de son amour du terroir et des accords "mets et vins" le fil conducteur de cet événement.

Mais alors concrètement, c'est quoi le "Chapeau de Beaupré" ? C'est une balade gourmande. Un véritable déjeuner itinérant ! Phanette et Maxime Double, frère et sœur, 6ème génération sur le domaine, proposent aux visiteurs de découvrir dans les parcelles les vins qui en sont issus en accord avec des mets élaborés par les chefs de la région. Une façon de donner un sens très concret au concept de "terroir". Les chefs invités sont membres de l'association Gourméditerranée avec chacun une personnalité et un style gastronomique remarquable.



DÉCOUVREZ LES NOUVELLES GAMMES DE LA BARGEMONE

◆ **Une année 2020 exceptionnelle**

L'année 2020 est un millésime d'exception qui restera dans les mémoires tant en quantité qu'en qualité.

Un hiver doux, un printemps avec quelques précipitations, un été sec et chaud avec des nuits fraîches et singulières ont amené à la vigne des conditions extraordinaires. Un équilibre parfait entre fraîcheur, complexité aromatique et élégance des tanins démontrent que les vins de ce millésime 2020 sont prometteurs. Le tout sur un terroir biologique particulièrement adapté aux vins rosés.

Notre vignoble en Agriculture Biologique depuis 2016 se doit de faire preuve de précision et de constance. Le suivi tout au long de l'année est particulièrement rigoureux tant à la vigne qu'à la cave.

L'année 2020 a également été particulière pour nous tous et la crise sanitaire a profondément modifié nos manières de travailler et d'appréhender le futur.

◆ **Un élan de modernité**

De plus, en septembre 2019, le domaine a été repris par André Einaudi avec la volonté d'insuffler un nouvel élan de modernité tout en conservant le savoir-faire et le prestige qui font déjà la réputation de la Bargemone.

Un important projet de construction et de modernisation est actuellement en cours de déploiement. Celui-ci a deux objectifs principaux : vinifier et élever les vins avec une exigence accrue et proposer un nouveau caveau de vente et de dégustation afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

C'est donc pour cela qu'en 2021 nous avons tenu à changer tout notre univers : nos étiquettes, nos noms de cuvée et bientôt notre site internet. Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est la qualité de nos vins. Nicolas Mertz, notre Maître de Chai, continue d'imaginer des vins à la hauteur de ce que la Bargemone a toujours su faire. On retrouve donc dans ce millésime 2020 des arômes de fleurs, des notes de fruits, et des associations de saveurs qui font la particularité de notre vignoble.

La Cuvée Bargemone Classique est ainsi restée fidèle à elle-même, la Cuvée Marina est devenue la Commanderie de la Bargemone et la bouteille iconique a été renommée en Cuvée Collection.

Nous assumons l'histoire de notre domaine et cette croix des templiers orne désormais avec élégance toutes nos cuvées. Ce que nous pouvons vous garantir, c'est que nous n'avons pas fini de vous surprendre...

La Bargemone

Rd7n, 13760 Saint-Cannat
contact@bargemone.com
www.bargemone.com



LA BARGEMONE
Coteaux d'Aix-en-Provence

Horaires du caveau

Du lundi au dimanche de 10h à 19h (de juin à septembre)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h (d'octobre à mai)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - À consommer avec modération.

NOUVELLE MÉDAILLE D'OR POUR LE MARSEILLA

Les beaux jours arrivent !

L'occasion de déguster le nouveau millésime de MARSEILLA, de Jean-Paul Aurran, médaillé d'OR au concours national des IGP de France 2021 !

Vin rosé à la robe tendre, si pratique avec son bouchon à vis ! Parfait pour les pique-niques ou pour accompagner les apéritifs en extérieur et les repas légers d'été !

Elven vous accueille désormais de 9h à 12h et de 15h à 18h30 du mardi au samedi pour vous le faire déguster !

Vous pourrez ainsi découvrir également les nouveaux millésimes, notre OPALÉ dans son nouvel écrin et notre nouvelle collection déco et arts de la table, annonciatrice de la saison estivale.

Les Vignerons du Roy René

Route de Rognes
04 42 57 20 17



www.lesvigneronsduroyrene.com

Ouvert du mardi au samedi

Été : 9h00 12h00 et 15h00 18h30

Hiver : 9h00 12h00 et 14h30 18h00



NOUVEAU MILLÉSIME AU CHÂTEAU MONTAURONE



Nous sommes heureux de vous présenter nos Cuvées Réservées Blanc et Rosé 2020, elles sont d'ores et déjà disponibles dans notre caveau de vente.

Vous y trouverez également notre Cuvée Réserve Rouge 2018, notre Cuvée Excellence 2017 vieillie en fût de chêne français ainsi que notre nouvelle huile d'olive AOP Provence.

Nous tenions à remercier nos clients pour leur soutien et leur fidélité apportés tout au long de cette crise sanitaire.

Le caveau reste ouvert malgré les restrictions, sans changement, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nouveauté : vous pouvez dorénavant commander directement sur notre site internet et choisir l'option "clic and collect". A bientôt !

L'équipe du Domaine
La Montaurone

2430 Route d'Éguilles,
04 42 57 20 04

FB : chateaumontaurone

administratif@chateau-montaurone.fr

www.chateau-montaurone.fr



DÉVELOPPEUR WEB

Enzo Avagliano
Création de sites internet
et d'applications web
06 69 07 42 59
contact@enzoavagliano.fr
www.enzoavagliano.fr



LOUEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ

Home Aixcellence est une entreprise de gestion de locations saisonnières et de conciergerie. Louer votre maison pour des périodes saisonnières ne vous demandera plus aucun effort, Home Aixcellence, vous propose un service de location clé en main et offre à vos voyageurs un séjour privilégié dans notre belle région.

Home Aixcellence
06 25 77 02 22
contact@homeaixcellence.fr
www.homeaixcellence.fr



COACHING PROFESSIONNEL & BILAN DE COMPÉTENCES

Christine De Lavigerie
06 33 69 23 39 - christine.delavigerie@gmail.com
www.linkedin.com/in/christine-de-lavigerie-formation-coaching-accompagnement
Formation, Coaching & Accompagnement de particuliers, professionnels et entreprises
Bilan de Compétences - Réorientation Professionnelle

BUREAU D'ÉTUDES EN CONCEPTION MÉCANIQUE PBO TECHNOLOGIES

Bureau d'étude en conception mécanique (pergola, portail, agencement d'intérieur, pièces industrielles, etc.), réalisation d'étude technique de dessin industriel ainsi que de mise en plans de fabrication et de calcul de structure.

46 A Chemin des Bouires
06 78 45 89 30
bochet.pierric@gmail.com
pbo-technologies.com

UNE NOUVELLE ÉTUDE NOTARIALE



Maître Anne Pointurier a ouvert les portes de son étude notariale à Saint-Cannat en février 2021. L'étude est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h avec ou sans rendez-vous et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

5 Avenue de l'Europe,
Pole d'activités de La Pile.
Vous pouvez la joindre aux coordonnées suivantes :
04 84 47 41 66 ou 07 64 78 52 71
anne.pointurier@notaires.fr



REMERCIEMENTS DU RESTAURANT LE CABANON

Le Restaurant Le Cabanon, en la personne de son gérant, Frédéric Gosset remercie Monsieur le Maire, Jacky Gérard et la Municipalité, pour son soutien et ses précieux conseils, dans cette situation très compliquée pour l'Etablissement.

La cagnotte solidaire créée dans un ultime recours, lui a permis d'honorer certaines échéances et surtout d'être toujours présent.

A cet effet, l'équipe du Cabanon, extrêmement touchée par cet élan de solidarité et de générosité, tient à remercier vivement les Saint-Cannadens et tous ses clients en général, pour leur participation, leur aide et leur fidélité.

Nous restons ouverts grâce à vous et pour vous.

Merci !
Frédéric et Lysiane
www.cabanon13760.fr



OSTÉOPATHE

Jean André Gaunand
325 Traverse Repentide
06 87 10 12 38 - jagunand@gmail.com

UNE NOUVELLE AIDE À DOMICILE



Aide soignante diplômée récemment installée à Saint-Cannat, sérieuse et à l'écoute, Sabrina met son expérience au profit de l'aide à domicile et plus particulièrement aux services des particuliers en perte d'autonomie.

Parmi ses compétences : aide au lever et coucher, à la toilette, à l'habillage, aide aux repas, courses, ménage...

Sabrina Dhesdin
06.03.61.97.51
sabalexmand@gmail.com

CESU acceptés
(chèque emploi service)
pour bénéficier de -50%
de réduction fiscale .

PSYCHOLOGUE

Rachel Dupont Isabelle
Psychologie positive - Hypnose/EMDR-TMO
Psycho-généalogie - Sophrologie - Méditation
Résidence La Galinette, Chemin du puy
06 77 85 28 67 - id.conscience@yahoo.com

COVID-19 SOUTIEN AUX COMMERCES VITRINES ET MÉTIERS ET LA TOMBOLA "SOLIDARITÉ RESTAURATION"

Le covid, toujours aussi actif dans notre région, nous impose des situations difficiles à gérer concernant les activités commerciales et artisanales dans notre commune.

Couvre-feu, absence de promiscuité, nombre de clients limité, moral à la baisse, le tissu commercial st cannaden semble souffrir profondément de cette situation : baisse de fréquentation, pessimisme voire plus et de la clientèle et du professionnel.

Toutes les activités quelles qu'elles soient sont affectées par la pandémie et par les règlements draconiens instaurés pour combattre ce fléau.

Certaines, hélas, plus que d'autres se sont vu depuis plus de cinq mois imposer une fermeture, une interdiction de recevoir du public et de pratiquer leur savoir faire : ce sont les bars et restaurants. Certains tentent, "pour sauver le quotidien", de proposer des plats à emporter...

♦ Actions de soutien de Vitrines et métiers

- Vitrines et métiers, lors du premier confinement à fourni des protection plexi aux commerçants ouverts grâce à l'entreprise lambescaine SOLMECA.

- Une première tombola mise en place grâce à la vente de confitures réalisées par Jacqueline et Georges Petruschi, avait permis l'achat d'une quarantaine de repas transformés en lots.

- Devant la prolongation des fermetures dues à la deuxième vague, l'association des commerçants a décidé de reconduire une deuxième tombola en organisant une "vente solidaire" de confitures et de bouteilles de vins offertes par plusieurs caves du village.

Et là surprise ... Le monde professionnel se mobilise. De toutes parts les commerçants et artisans du village et d'ailleurs (Lambesc et Vitrolles) nous ont appelés pour participer en offrant plusieurs lots.

La tombola "Solidarité restauration", comme nous l'avons alors baptisée, venait de naître. Cette fois -ci tous les restaurateurs du village, membres ou non de l'association vont recevoir une partie des fruits de cette action.

La vente des confitures et des bouteilles de vins de la Montaurone, des vigneron du Roy René, du domaine du Val dernier et de la Bargemone ont permis de créer 18 lots (de 2 repas). 38 autres lots de qualité sont venus étoffer la prestation.

Près de 1500 tickets : 56 gagnants et surtout 36 repas achetés, et chaque restaurateur du village recevra un chèque de 150 euros en soutien.

♦ Restons solidaires

La troisième vague, intense, nous oblige à être encore plus vigilants, à des règlements encore plus rigides, à des baisses de fréquentation chez nos commerçants encore plus visibles et difficiles à gérer.

Le doute s'installe chez nos professionnels : que sera demain, comment faire face à la situation, comment relever la tête face à la morosité et à l'isolement. Comment venir en aide à tous ces professionnels dans cette galère ?

Un seul moyen, celui de faire vivre notre village en allant chez ceux qui aujourd'hui peuvent encore un peu exercer leurs métiers. Et parfois aussi en soutenant moralement ces professionnels "prisonniers du système" par une parole, un geste amical, un soutien moral. Nous comptons sur vous !

N'oubliez pas le port du masque et les gestes barrières ! Ils sont le premier combat contre cette pandémie.

Prenez soins de vous.

Le Bureau de Vitrines et Métiers



Il s'agit d'une subvention versée aux entreprises très impactées par la crise sanitaire depuis mars 2020.

Pour Qui ?

Les entreprises ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public ou qui ont connu une baisse importante de leur chiffre d'affaire. Le montant et les plafonds d'aide diffèrent selon :

- Le secteur d'activité (annexes 1 et 2 du décret sur le fonds de solidarité actualisées régulièrement).
- La baisse du CA (seuils à 50, 70 ou 80%)

Pour février des modifications sont apportées :

Ajout pour les entreprises subissant une interdiction d'accueil du public d'une condition de perte de 20 % de chiffre d'affaires et ajout du régime des commerces des centres commerciaux interdits d'accueil du public, qui bénéficieront du même dispositif d'aides que les entreprises dites « S1bis » à trois conditions :

- S'ils perdent plus de 50 % de CA
- Ont comme activité principale le commerce de détail
- Ont au moins un magasin de vente dans un centre commercial (+20 000 m²) interdit d'accueil du public.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

Quand ?

Le fonds de solidarité au titre des derniers mois de 2020 reste ouvert, sous conditions. Même chose pour les formulaires relatifs aux pertes de janvier et février toujours accessibles en ligne. Le fonds de solidarité sera ouvert jusqu'en juin 2021.

Comment ?

Pour déposer une demande d'aide rendez-vous sur www.impots.gouv.fr/portail
Pour obtenir plus d'informations ou conseils, vous pouvez joindre la cellule d'urgence de la CCI Aix Marseille Provence : Urgence Covid-19 au 04 91 39 34 79 ou à urgencecovid19@ccimp.com

Saint-Cannat Communication

TRAVAUX

BÂTIMENTS

Travaux réalisés au cours du premier trimestre 2021

- Vestiaires Salle 4 Septembre

Fourniture : peintures sol
Travaux réalisés en régie

- Huisserie et vitrage Salle Yves Montand

Travaux réalisés en régie

- Travaux d'aménagement de l'accueil mairie

Financement : Département : 70% - Commune 30%

- Diagnostic amiante et plomb de 10 bâtiments

Financement : Département : 70% - Commune : 30%

- Écoles

Santolines : changements des volets roulants
Maternelle : opacification des fenêtres coté esplanade + réalisation de grille en régie
Étude pour changement alarme de la maternelle et du restaurant scolaire
Financement : Département : 70% - Commune: 30%

- Garage des Services techniques

Mise en place de la géolocalisation et de l'alarme
Financement : Métropole : 50% Commune : 50%

- Église

Emplacement pour la rampe d'accès PMR

Travaux en cours

- Extension du local des boulistes

Financement : Département 60% - Métropole 5% - Commune 35%

RÉSEAUX

- Éclairage public

Remplacement des lanternes par un éclairage LED

- Eau potable

Amélioration du réseau surpressé

PATRIMOINE

Travaux de conservation des calvaires et de la statue de Notre Dame de Vie

Financement : Département 50% - Métropole 25% - Commune 25%

VOIRIE

- Chemin du Puy - Tranche 2

Financement : Département 70% - Commune 30%

- Réfection des barrières et cheminement avenue Pasteur

Fourniture : barrières/pose bordures
Travaux réalisés en régie

PISCINE

Réparation de la fuite

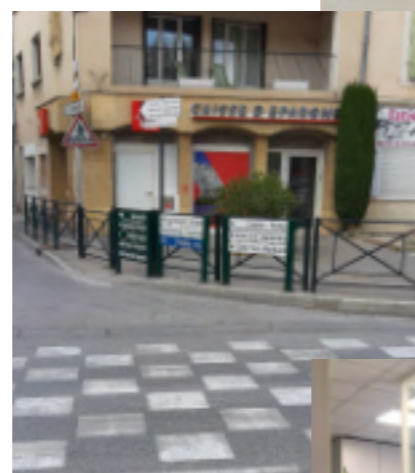
Financement : Département 70% - Commune 30%



Extension local bouliste



Vestiaire Salle 4 Septembre



Réfection barrières



Parking PMR Eglise



Clos du Roy



Eclairage publique



Accueil Mairie

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



À partir du 1er janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols : "Démat.ADS".

◆ Les objectifs de la dématérialisation de l'application du droit des sols

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, dit programme Démat.ADS, répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

◆ Le contexte réglementaire national

Deux fondements juridiques encadrent l'obligation de dématérialisation, autour d'une même échéance, le 1er janvier 2022 :

- La saisine par voie électronique (SVE) issue de l'article L. 112-8 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) : La SVE est le droit pour toute personne (ou "usager") de saisir par voie électronique (ou "de manière dématérialisée") l'administration. Les modalités de cette saisine sont laissées à l'appréciation de la collectivité (mail, formulaire de contact, téléservice, etc.).

- L'article L. 423-3 du Code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN (dans son article 62) du 23 novembre 2018 : « Les communes dont le nombre total d'habitants est supérieur à 3 500 disposent d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er janvier 2022. Cette téléprocédure peut être mutualisée au travers du service en charge de l'instruction des actes d'urbanisme. Un arrêté pris par le ministre chargé de l'urbanisme définit les modalités de mise en œuvre de cette téléprocédure. »

◆ Les bénéfices pour les usagers de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne permettant d'éviter les erreurs et les incomplétudes de dossiers ;
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

◆ L'échéance du premier janvier 2022

Le 1er janvier 2022 est la date à partir de laquelle la commune de Saint-Cannat mettra à disposition de ses usagers, via son site internet, une plateforme de téléservice leur permettant de déposer leur dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en ligne et d'en suivre l'avancement.

LE SERVICE URBANISME CHANGE D'HORAIRES

Le Service Urbanisme de la Mairie est à votre disposition pour toute formalité ou tout renseignement concernant le droit des sols (permis de construire, déclarations préalables....etc.), la réglementation en matière d'urbanisme et la consultation du cadastre.

À compter du 1er mai 2021 le service Urbanisme est ouvert au public aux horaires suivants :

Les lundis & vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
et
les mercredis de 8h à 12h

Contact
04 42 50 82 05
(permanence téléphonique assurée aux horaires d'ouverture au public, voir ci-dessus)
Pour vos courriels, une adresse unique : urbanisme@ville-saint-cannat.fr

#1JEUNE1SOLUTION COVID-19 : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, un plan de relance de 100 milliards d'euros a été lancé avec pour priorité la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi. Un de ses volets, le plan « #1jeune1solution », soutenu à hauteur de 7 milliards d'euros, comporte une série de mesures pour accompagner les jeunes faces aux impacts de la crise sanitaire de la Covid-19.

Dans le cadre du plan #1jeune1solution, les Missions Locales sont mobilisées. Le réseau des 440 Missions Locales accompagne chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Il joue un rôle clé dans le déploiement du plan #1jeune1solution.

◆ Solution n°1 : Pousser la porte de sa Mission Locale

Le contexte actuel a engendré une dégradation des conditions de vie des jeunes. Bon nombre de leurs projets ont été remis en cause et l'avenir leur paraît incertain.

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre à la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan gouvernemental #1jeune1solution (France Relance).

Selon leur niveau, leurs besoins, leurs difficultés, ils peuvent bénéficier de réponses individualisées pour définir un objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir un projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

L'objectif de la Mission Locale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour

construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Pour exemple, le versement de l'aide financière exceptionnelle des jeunes accompagnés par Pôle Emploi ou APEC s'appuie sur un diagnostic, social et financier, de la situation du jeune, établi par les Missions Locales.

Rappel : dans le cadre de la loi "Pour une école de la confiance", la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

◆ Plusieurs leviers d'actions

Les principaux leviers d'action proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :

- Un accompagnement dans l'orientation
- Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion
- Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité : la Garantie jeunes
- Un accompagnement adapté aux jeunes de 16-18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation
- Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leurs projets
- Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes
- Des propositions de missions de Service Civique de proximité

Pour passer en "Mode Avenir", une seule adresse : la Mission Locale

La référente Mission Locale Aix sur la commune de Saint-Cannat est Mme Isabelle Ubassy. Présente au bureau municipal de l'emploi tous les mardis après-midi de 14h à 17h. => prenez rendez-vous au 06 67 60 13 79 ou par mail isabelle.ubassy@ml-pa.org



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ACCOMPAGNER / ORIENTER / ÉCOUTER / INFORMER

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), structure de proximité, met en œuvre la politique sociale de la Commune et l'Aide sociale. Il s'adresse à tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées. C'est un lieu d'information, d'écoute, d'orientation, qui assure un accompagnement des personnes fragilisées.

◆ Le CCAS au cœur de la cohésion sociale du village

Véritable rempart contre la précarité, la dépendance et la solitude, le CCAS constitue l'outil principal de la ville pour mettre en œuvre les solidarités, l'insertion et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

◆ Le CCAS... Comment ça fonctionne ? Comment est-il géré ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans des actions et activités sociales.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé du Maire qui en est le président de droit et un nombre égal de membres élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi les personnes non élues mais représentatives du tissu socio-économique local. Il est composé de 11 membres.

Vous voulez soutenir les actions solidaires du CCAS ?

Participer à l'Action Sociale du village ?

Vous pouvez effectuer un don en adressant un chèque à l'ordre du CCAS !

◆ LE CCAS...

Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Le CCAS dispose de ses propres ressources. Son budget est autonome du budget municipal. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement de la Commune, des participations des usagers aux services et d'un tiers de la vente des concessions des caveaux et de dons de particuliers.



Vente aux enchères au profit du CCAS

Page 4



DOMAINES DE COMPÉTENCES

► Missions obligatoires

Le rôle des CCAS est de mettre en lien les personnes âgées ou handicapées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) en font partie.

◆ **L'APA** permet de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel de l'aide à domicile.

◆ **L'ASH** aide à financer l'hébergement de la personne âgée ou handicapée dans un établissement dédié.

Mais il ne s'agit pas toujours d'aides financières :

◆ Les CCAS peuvent, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien.

◆ Le CCAS assure la domiciliation des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la Commune.

◆ Le CCAS organise la mise en place du plan canicule en collaboration avec les EHPAD de la Commune (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

◆ Le CCAS informe sur tout dispositif financé par le Conseil Départemental ou l'État (RSA, Fonds Social au Logement, factures d'énergie, économie d'énergie...).

► Missions facultatives

À Saint-Cannat, le CCAS c'est aussi :

◆ **L'Épicerie solidaire**

Un dispositif social performant dans le respect de l'autonomie de chacun.

Créée en 2018, l'épicerie solidaire, "Le Petit Panier", répond aux besoins des administrés rencontrant des difficultés passagères ou pas.

Cet espace permet d'accéder, sur dossier, pour une période donnée, à l'achat de denrées de qualité, à prix réduits. Les denrées sont collectées auprès de la Banque Alimentaire, de certains producteurs et commerçants locaux et de distributeurs.

Des subventions et un appui logistique sont assurés par des réseaux nationaux (SOS-ANDES).

Dans le cadre de l'épicerie solidaire, un accompagnement et un suivi sont assurés : conseil dans la gestion de leur budget, leur politique d'achat, leurs priorités.

◆ **Le travail étroit en lien avec des associations d'insertion et les partenaires institutionnels**

- Collectes mensuelles pour la Fibre solidaire (vêtements) et Remise en jeux (jouets).

- Lien étroit avec les assistantes sociales du Département et de la MSA.

- Partenariat étroit avec le Pôle Développement économique emploi insertion de la Métropole Territoire du Pays d'Aix, dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Économie (PLIE).

◆ **Les actions en direction des Seniors**

- La gestion de la téléassistance : une sécurité pour les personnes âgées à domicile.

- L'accès au restaurant scolaire tous les mercredis.

- Les repas ou la distribution de coffret cadeaux pour Noël.

- Le transport en minibus municipal afin de participer aux animations de club des seniors les mardis et vendredis (hors pandémie) ainsi que leur accueil dans un lieu climatisé pendant la période estivale.

- Des animations lors de la Semaine Bleue des seniors.

- Des séances d'activités sportives adaptées une fois par semaine (hors pandémie) conduites par un coach agréé.

◆ **Les actions en direction de la jeunesse**

- Grâce à la signature d'une convention de partenariat avec la Maison des Adolescents (MDA13) de Salon de Provence, des professionnels apportent leur expertise et leur expérience aux adolescents et jeunes adultes et à leur famille : cela peut porter sur des conflits, des addictions, des problèmes de comportements ou d'orientations.

◆ **Les actions en direction des familles et le soutien à la parentalité**



- Le CCAS peut prendre en charge, exceptionnellement et sur dossier, une partie des factures du restaurant scolaire, du périscolaire ou de classe de découverte.

- Attribution, sur dossier, de coupons sport : dispositif en lien avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) fournisseur des chèquiers, et les associations sportives du village. Destiné aux familles les plus démunies qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de pratique sportive (adultes, adolescents, enfant), ce dispositif est facteur à la fois d'éducation, d'intégration sociale et de santé publique.

- Depuis plusieurs années, un atelier d'accompagnement à la parentalité est à l'écoute des familles qui le demandent.

- Au cours des 3 dernières années, des conférences autour du lien famille/enfants ont été mises en place.

- Un atelier de sophrologie accompagne certains bénéficiaires du CCAS.

◆ **Vers une diversification des actions du Centre Communal d'Action Sociale**

- Un service d'aide aux démarches administratives sur Internet a été créé en 2020, à destination des personnes non équipées d'outil informatique.

Ce service, ouvert sur rendez-vous, propose une aide à la création de boîte mail, de compte AMELI, de compte ANTS (carte d'identité) mais également permet de consulter tout dossier à distance (CAF, CARSAT, Pôle emploi, Doctolib...) et d'en imprimer les documents.

- Le Conseil d'Administration du CCAS a souhaité, cette année, effectuer **une analyse des besoins (ABS)** sur la commune.

Cette analyse permettra de partager avec les membres du Conseil d'Administration, les élus, le personnel administratif et les partenaires, la situation socio-économique de la Commune et valoriser ce qui est déjà fait et identifier ensemble les actions et projets pertinents pour Saint-Cannat.

Monique Guillet,

Conseillère municipale

Déléguée à l'Action Sociale, la Solidarité, la Santé, l'Emploi et l'Insertion.

Vice-présidente du CCAS.

LES COLLABORATRICES À VOTRE ÉCOUTE

Bureau du CCAS

Maryse Casanova

1 rue Salengro

04 42 50 82 26

maryse.casanova@ville-saint-cannat.fr

Épicerie solidaire "Le Petit Panier"

Carole Bocabeille

1 boulevard Marcel Parraud

04 42 58 63 56

ess13760@gmail.com

Aide aux démarches administratives

Lysiane Gardelle

1 boulevard Marcel Parraud

06 73 32 39 31

(uniquement sur rendez-vous)

REPRISE DE LA FIBRE SOLIDAIRE

A partir du mercredi 5 mai
Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h à 12h,
Place Gambetta.

Merci d'apporter les vêtements
soigneusement emballés
dans des sacs bien fermés.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du CCAS, Jacky Gérard, Maire de St Cannat

Vice-Présidente, Monique Guillet, conseillère municipale déléguée à l'action sociale, la Solidarité, la santé, l'emploi et l'insertion.

Membres du Conseil municipal

Daniele Barbier

Anne Laure Falquéro

Sabrina Bouras

Sandrine Rochez

Mathieu Ribes

Membres d'associations et de la société civile

Monique Rosch,
représentante de l'UDAF des Bouches-du-Rhône

Sylvie Maleon,
assistante sociale

Patricia Le Tellier,
assistante sociale et bénévole à l'épicerie solidaire

Christiane Faudry
membre association humanitaire
et bénévole à l'épicerie solidaire

Mireille Hel
en qualité de personnes participant à l'animation,
au développement social

Alain Simonin,
en qualité de personnes participant à l'animation,
au développement social



PRÉVENTION INCENDIE

Les incendies de forêts font partie des risques naturels majeurs auxquels la population est confrontée. Réglementer l'emploi du feu permet de prévenir ces incendies et d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

**EN FORÊT
PAS DE FEU DE CAMP,
DE CIGARETTE NI DE BARBECUE**



CODE FORESTIER : Toute l'année en forêt, il est interdit de faire du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.

FEUX DE CAMP : Interdits car ils produisent de fortes escarbilles, qu'ils couvent très longtemps parce qu'ils sont rarement bien éteints. Les « mini » barbecues mobiles ne sont pas plus autorisés.

CIGARETTE : En été, en forêt, allumer une cigarette ou un feu de camp est passible d'une **amende de 135 euros** qui sera aggravée en cas de survenance d'un incendie.

► DÉBROUSSAILLER, UNE OBLIGATION LÉGALE... ET RESPONSABLE

Le débroussaillage des abords des zones habitées permet d'éviter les départs de feux accidentels, de freiner la propagation d'un incident subi, de protéger son habitation, ses biens, sa famille mais aussi la forêt elle-même.

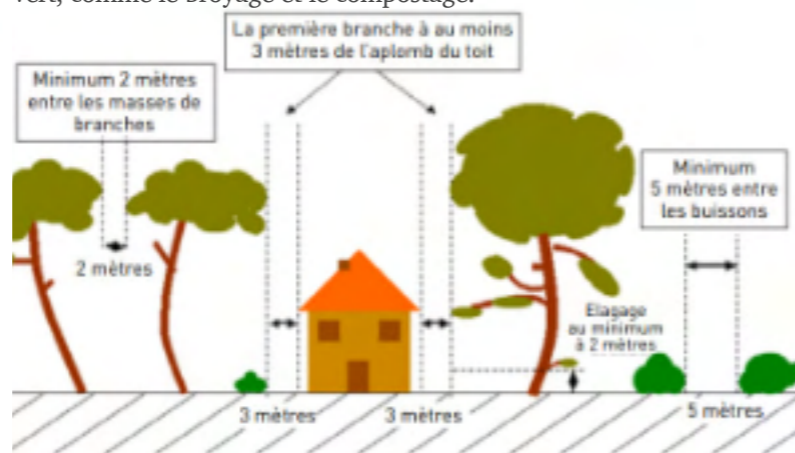
L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage qui engage la responsabilité des propriétaires de constructions riveraines de massifs boisés.

Consultez les modalités de débroussaillage via le site du département : www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillage

► INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Selon l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, il est strictement interdit de brûler les déchets verts quelle que soit la période !

Il existe une solution alternative pour chaque type de déchet vert, comme le broyage et le compostage.



COMPOSTAGE

Les déchets cellulosiques (broussailles, feuilles mortes, fleurs, tontes de gazon...), présentent une biodégradabilité rapide. Leur compostage sur place est recommandé. Le Territoire du Pays d'Aix propose des composteurs individuels ou des lombricomposteurs à ses habitants pour le prix de 10 €.

Consultez le guide du Pays d'Aix pour tout savoir sur l'art du compostage et pour commander votre composteur en bois ou votre lombricomposteur. Depuis quelques semaines les usagers peuvent également les réserver et payer par carte bleue sur la plateforme sécurisée du Pays d'Aix. Rendez-vous directement sur le site du Pays d'Aix pour créer son compte et commander son composteur : www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage/obtenir-un-composteur/acheter-un-composteur-en-ligne.html



BROYAGE

Les déchets ligneux (branches, tailles de haies, d'arbustes...) présentent une biodégradabilité lente.

Il est recommandé de les broyer et de les utiliser sur place comme paillage dans les jardins.

Vous pouvez faire appel soit à des entreprises privées comme l'AMS (Aix Multiservices Environnement), soit à des ateliers d'insertion.

Pour bénéficier du service de l'AMS, prenez rendez-vous : 04 42 95 70 07 - 06 17 50 04 80 contact@ams-environnement.fr www.ams-environnement.fr

Dépôt à la déchèterie

Les déchets verts subsistants doivent être déposés à la déchèterie.

ENVIE DE BALADE ? L'ACCÈS EN FORÊT, RÉGLEMENTÉ DE JUIN À FIN SEPTEMBRE !



En période estivale, les espaces forestiers typiques de notre département méditerranéen sont plus sensibles aux risques d'incendies. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral du 1^{er} juin au 30 septembre et peuvent l'être par arrêté municipal. Pour tenir le public informé, la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels du Département et Provence Tourisme se sont associés pour mettre en place le dispositif "Envie de Balade".



◆ Informez-vous avant de suivre vos "envies de balade"

Chaque jour, en fonction des prévisions météorologiques, vous êtes ainsi informés sur l'ouverture ou la fermeture du massif que vous voulez visiter.

Vous pouvez connaître, tous les soirs à partir de 18 heures, les conditions d'accès pour le lendemain à chaque massif forestier. Pour cela, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Le numéro "Envie de Balade" : 0811 20 13 13 (0,06 € la minute).
- Le site Internet de My Provence www.myprovence.fr/enviedebalade

DU NOUVEAU POUR LES DÉCHÈTERIES DU PAYS D'AIX

◆ Sécurité et requalification

Pour alléger nos poubelles, diminuer l'impact sur l'environnement et réduire les coûts de ce service, une organisation de la collecte, adaptée à l'échelle des 36 communes, s'est mise en place depuis 2007.

Le Territoire du Pays d'Aix mène des travaux de mise en sécurité de ses 18 déchèteries, ainsi que des travaux de requalification des décharges brutes des communes.

◆ Aménagement des accès aux déchèteries

Un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation sera déployé entre 2021 et 2022 sur les déchèteries du Pays d'Aix pour moderniser l'accueil sur les sites, améliorer le service auprès des usagers et apporter des conseils sur le tri. Il a déjà été installé sur les déchèteries de Bouc Bel Air, Gardanne, Les Pennes Mirabeau et Vitrolles et mis en service en avril 2021.

Conditions d'accès
Ouverture aux professionnels et aux particuliers 7/7

Les conditions d'accès à la plateforme sont les mêmes que celles en vigueur pour les déchets végétaux dans toutes les déchèteries :

- Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h sans limite de volume pour les particuliers (apports en véhicules légers avec/sans remorque ou en fourgonnettes) et 1,5 m3 maximum par jour et par apporteur pour les professionnels.
- Dimanche et jours fériés : 9h-12h 1,5 m3 maximum par jour et par apporteur pour les particuliers et les professionnels.



CAV de Saint-Cannat
Quartier de la Lecque
Chemin de l'Arénier
04 42 91 49 00
collectes.dechets.paysdaix@ampmetropole.fr
Collecte de l'amiante
sur rendez-vous :
11 septembre & 27 novembre 2021

RAPPELS SUR LE TRI SÉLECTIF

Être un Écocitoyen, c'est facile

Le tri sélectif, tout le monde connaît... Mais il est toujours utile d'en rappeler les consignes ! Chaque habitant du Pays d'Aix a la possibilité de trier que ce soit à l'aide des bacs de tri réservés au verre ou des colonnes d'apport volontaire.



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Conteneurs vert foncé sur roulettes : les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine, les lundi et jeudi matins.
Bac jaune individuel sur roulette pour le tri sélectif : collecté le mercredi matin toutes les deux semaines. Consultez le calendrier de tri de votre secteur sur :
www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/decheteries
 Politique de la Métropole : passer le maximum de secteurs de la commune en collecte porte à porte.

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

DANS MON BAC DE TRI SÉLECTIF, JE DÉPOSE EN VRAC ET BIEN VIDÉS

TOUS LES EMBALLAGES

- Emballages en métal
- Briques alimentaires
- Emballages cartonnés
- NOUVEAU : Tous les emballages en plastique

TOUS LES PAPIERS

- Livres, cahiers, annuaires
- Journaux, magazines et prospectus
- Enveloppes, courriers

VERRE

ATTENTION !
 Verres à découper dans le conteneur « Verre » le plus proche de votre domicile.
 - Bouteilles
 - Pots et bocaux

En cas de doute, mettez le déchet à la poubelle dédiée aux ordures ménagères

info + 04 90 44 77 90
www.agglo-paysdaix.fr

MARSEILLE PROVENCE
 LE PAYS D'AIIX

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les conteneurs ne sont pas si loin de chez vous !

- | | |
|---|---|
| 1 Allée du Sauzet – Route de Rognes | 13 Boulevard Marcel Parraud / Chemin de la Lecque |
| 2 Chemin des Fumades et de la Maisonnette | 14 Parking Route d'Éguilles |
| 3 Parking Jules Guesde Jean Moulin – Crèche | 15 Chemin du Budéou |
| 4 Allée des Sources | 16 Chemin De Saint-André – Mas Fauchon |
| 5 Chemin de Queyrelier | 17 Avenue Victor Hugo – RD18 Val Demier |
| 6 Rue Paul Lafargue – Jean Moulin | 18 Chemin de Berre |
| 7 Chemin du Puy – La Galinette | 19 Z.I. la Pile N7 sur Avenue de l'Europe |
| 8 Chemin du Puy – Château d'eau | 20 Le Village des Automates |
| 9 Allée de la Galinette | 21 RN 7 Cave Bargemone |
| 10 Chemin de la Mer – Sainte Marguerite | 22 Château de Beaupré |
| 11 Avenue Pasteur | 23 Domaine de la Montaurone – Route d'Éguilles |
| 12 Boulevard Marcel Parraud | |

ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être pris en compte par la collecte régulière des ordures ménagères ou sont trop gros pour entrer dans un véhicule léger.

L'enlèvement se fait sur rendez-vous, tous les premiers mardis de chaque mois.

Appeler le Service du territoire du Pays d'Aix :
 04 42 91 49 00

Une colonne de piles usagées est en place dans le hall de la Mairie.

Vous pouvez venir déposer vos piles boutons et bâtons qui seront ensuite récupérées et triées par des entreprises spécialisées avant d'être acheminées vers les recycleurs.

Changer son conteneur, c'est possible !

Vos conteneurs vert ou jaune sont vétustes, leur couvercle est endommagé ? Joindre le service métropolitain dédié au 04 42 91 49 00.

Une réponse vous sera apportée sous huitaine.

Dans le contexte sanitaire actuel, redoublons de vigilance et faisons preuve de civisme !

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

Pays d'Aix

04 42 91 49 00

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

collectes.dechets.paysdaix@ampmetropole.fr

Mairie de Saint-Cannat

Services Techniques

04 42 50 82 00



RECYCLONS NOS MASQUES JETABLES !

Depuis le 26 avril dernier, des bornes de collecte de vos masques jetables sont disponibles à l'école élémentaire, au Syndicat d'initiative, lors des distributions des paniers de l'AMAP (le vendredi de 17h30 à 18h30 derrière la cave coopérative) et lors de certaines manifestations associatives, comme le festival la Belle Récré.

◆ Que deviennent vos masques ?

Nous testons pendant 3 mois deux procédés :

- Les bornes Améthyste 300 inventées par une entreprise basée à la Roque d'Anthéron, collectent et désinfectent les masques directement dans la borne. Le centre de tri de Rognes, en partenariat avec le chantier d'insertion l'Étape, collecte et achemine les masques à Gignac-la-Nerthe pour être incinérés. Le combustible ainsi créé est réutilisé par l'industrie locale.
- Les containers Versoo en carton collectent vos masques qui seront ensuite traités près d'Angers pour les transformer en granulés de plastique, destinés à la production de nouveaux objets en Polypropylène.

Cette initiative est portée conjointement par la Municipalité, l'AMAP et l'association de la Course du Bailli.

Ne jetez plus vos masques chez vous, venez les déposer dans l'un des points de collecte !

Merci à tous !

Charlotte Fremy

Conseillère municipale

Chargée de la Vie et concertation citoyenne

DES RESSOURCERIES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE



Avec l'émergence de la filière réemploi des matériaux, il est possible de réparer ou de transformer des produits en fin de vie, pour les remettre en vente à des prix très bas. C'est l'économie solidaire. Le Pays d'Aix compte trois structures dédiées au réemploi des matériaux.

◆ **La Ressourcerie Evolio** à Gardanne
 Maison de la formation, quartier Saint-Pierre
 7, rue des Anémones - 13120 Gardanne
 06 32 44 76 85
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

◆ **La Ressourcerie Histoires sans fin**
 6, allée des Platanes - 13770 Venelles
 04 42 51 34 54
www.histoires-sans-fin.fr

◆ **Emmaüs** à Cabriès
 Chemin Meunière - 13480 Cabriès
 04 42 22 59 83
 Du mardi au vendredi de 14h à 18h,
 le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

5 000 €, C'EST L'AIDE DU DÉPARTEMENT AUX PARTICULIERS POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE

Développer le parc des véhicules électriques est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire.

Ainsi, le Département des Bouches-du-Rhône a créé une aide en faveur des particuliers, à hauteur de 25%, pour l'achat d'un véhicule 100% électrique neuf, plafonnée à 5 000 € ou à 3 000 € s'il s'agit d'un véhicule de démonstration.

La prime du Département est accordée à tous les habitants des Bouches-du-Rhône, sans conditions de revenu. Cette aide est cumulable avec d'autres dispositifs.

Voir les conditions de cette offre et les étapes pour déposer votre dossier sur le site du Département :

www.departement13.fr/prime-voiture-electrique



Pour l'achat d'un véhicule électrique



©Nicolas Jose/SIPA

LE VÉLO, UN ATOUT POUR L'ENVIRONNEMENT



AIDE DE 400 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Afin d'encourager la pratique du vélo sur le territoire, la Métropole a décidé d'aider les particuliers à acquérir un vélo à assistance électrique.

Depuis le 1er janvier 2019 (date de la facture faisant foi), toute personne ayant sa résidence principale dans le département des Bouches-du-Rhône, sans aucune condition de ressources, peut bénéficier d'une aide correspondant à 25% du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique, plafonnée à 400 euros.

L'offre est nominative et limitée à un foyer fiscal par an pour tous types de vélos à assistance électrique achetés neufs et répondant aux normes en vigueur (vélos urbains, vélos pliants, vélos cargos).

Déposer votre demande d'aide sur le site du Département www.departement13.fr/400-euros-pour-achat-velo-assistance-electrique

LE VÉLO + LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES DE LA MÉTROPOLE

Un service de location longue durée de vélos électriques est proposé par Métropole Mobilité, avec 2000 vélos mis en circulation.

Les abonnements seront compris entre 20 et 39 euros par mois. Consultez le site dédié : www.leveloplus.com

LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE POUR LES EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVÉ

Prévu dans la loi d'orientation des mobilités, le forfait Mobilités Durable a été mis en place dès mai 2020. Il permet aux employeurs du secteur privé de prendre en charge jusqu'à 500 euros par an et par salarié, les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué à vélo, en covoiturage ou à l'aide d'autres services de mobilité partagée (véhicules en autopartage, engins en free-floating...).

LE VÉLO EST INTRODUIT DANS LE BARÈME FISCAL

Le barème kilométrique fiscal sert notamment à rembourser les frais de déplacements des salariés effectués à titre professionnel avec un véhicule personnel. Un item "vélo" est introduit dans ce barème. Cette mesure simplifie le remboursement des déplacements professionnels effectués avec un vélo personnel (personnels d'aide à domicile ou de soins salariés, employés d'entreprises de dépannage...).

SÛRETÉ : MIEUX LUTTER CONTRE LE VOL

Pour lutter contre le vol, le recel et la revente illicite des vélos, depuis le 1er janvier 2021, tous les vélos neufs vendus en France doivent avoir un numéro d'identification qui permettra lorsque le vélo est retrouvé après un vol de contacter le propriétaire. Cette mesure concerne également les vélos d'occasion vendus par des commerçants à partir du 1er juillet 2021.

VENTE & LOCATION DE VÉLOS À SAINT-CANNAT

Location longue ou courte durée, achat et réparation de vélos

O2Bicycle Shop
926 Av de l'Europe
04 42 57 97 05
contact@o2bicycleshop.com

Stevan11
13 Av Pasteur
04 42 53 34 05
stevan@stevan11.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'émergence de l'idée du développement durable est concomitante avec celle de la société industrielle. À partir de la deuxième moitié du 19e siècle, les sociétés occidentales commencent à constater que leurs activités notamment économiques et industrielles ont un impact significatif sur l'environnement et sur l'équilibre social. Plusieurs crises écologiques et sociales dans le monde vont faire prendre conscience qu'il faut un modèle plus durable.

Ainsi, le développement durable est une façon d'organiser la société sur le long terme et de trouver un équilibre entre trois mondes : l'économique, l'environnement et

le social. Le concept qui date de 1987, est dû à une femme médecin Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien, qui présidait, à l'époque, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement. Dans son rapport, elle donnait comme définition du développement durable : "Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins". En 1992, le premier sommet "Planète terre" à Rio qui réunissait 172 gouvernements officialisait cette définition.

SAINT-CANNAT, TERRITOIRE DURABLE

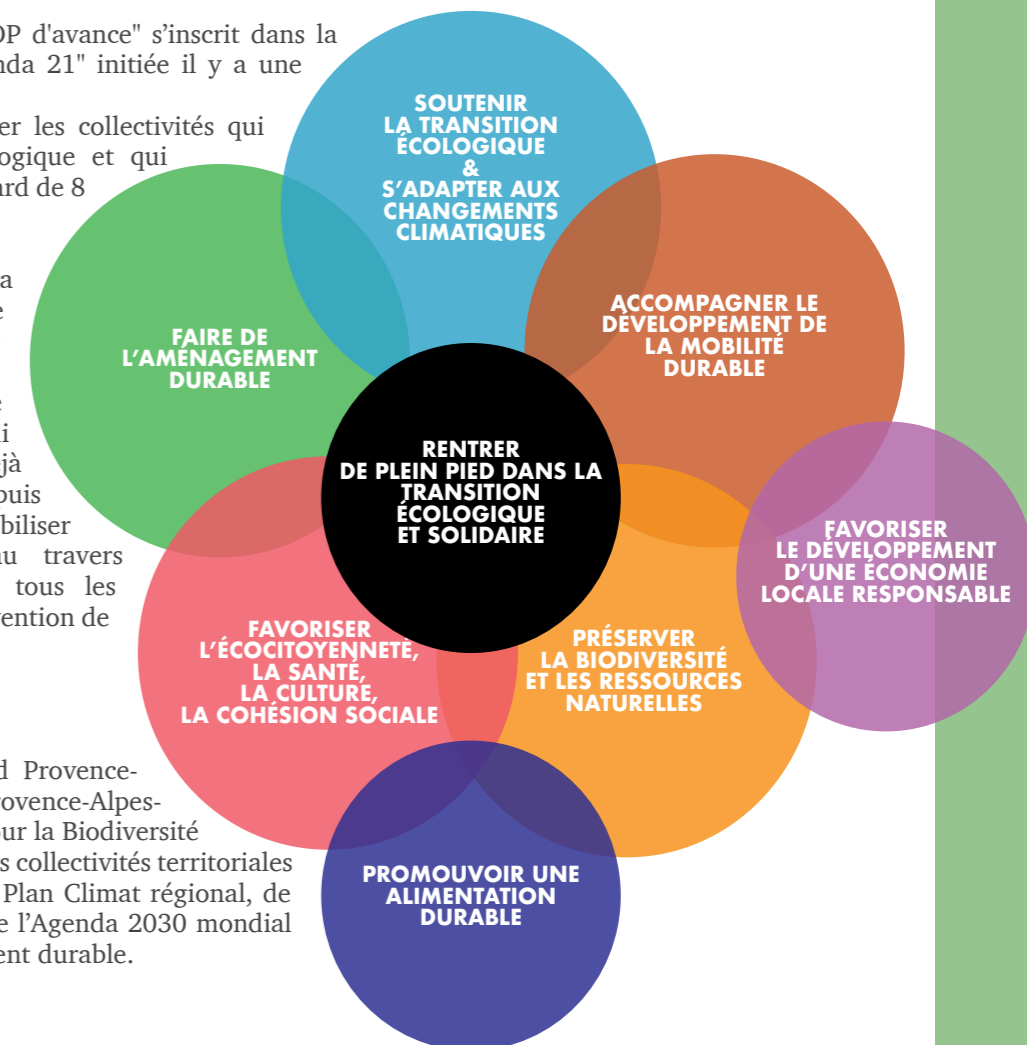
Saint-Cannat candidate pour le Label régional "Territoire durable, une COP d'avance". Une démarche qui a toute sa raison d'être pour la Municipalité dont les actions et les projets s'inscrivent dans tous les domaines en faveur des objectifs de développement durable.

Le label "Territoire durable, une COP d'avance" s'inscrit dans la suite logique de la démarche "Agenda 21" initiée il y a une dizaine d'années.

Ce label a pour objectif de valoriser les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique et qui mènent des actions concrètes au regard de 8 ambitions.

Une première ambition globale : la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de développement durable, et 7 ambitions thématiques que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier qui démontre que Saint-Cannat, déjà engagé dans ce processus depuis plusieurs années, continue de se mobiliser pour la transition écologique au travers d'actions et de réalisations dans tous les domaines de compétences et d'intervention de la Commune.

À travers ce label, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement, accompagnent les collectivités territoriales de la région dans la déclinaison du Plan Climat régional, de l'accord de Paris pour le climat et de l'Agenda 2030 mondial avec ses 17 objectifs de développement durable.



À St Cannat, la Municipalité a procédé à des aménagements pérennes comme la création de la déchèterie en 1998 désormais gérée par la Métropole du Pays d'Aix, la construction de la nouvelle station d'épuration en 2010, la formation des agents aux éco gestes en 2012 et en 2021, ...

* POUR UNE VILLE PROPRE

Le tri sélectif fait partie de notre rythme de vie, les conteneurs sont dans notre paysage urbain, les institutions via des campagnes de sensibilisation, nous rappellent l'intérêt de trier, débroussailler, composter, réutiliser. Les enfants en font l'apprentissage ludique dans leurs écoles... Il en va de notre bien-être à tous, au nom du développement durable et du respect d'autrui, de l'avenir de notre planète et de celui des générations futures.

► **La déchèterie** a été créée en 1998 par la Municipalité qui avait en charge l'organisation du service de l'élimination des déchets, compétence transférée à la Communauté du Pays d'Aix en 2003, et depuis 2016 à la Métropole Aix Marseille Provence.

Ceci dit, la Commune a le devoir de faire respecter les consignes de tri et met tout en œuvre pour que St Cannat soit durablement une ville propre.

► Ainsi, la Municipalité a réalisé dès le début de ce mandat, avec l'aide éclairée des Services techniques, un audit des besoins en matière de collecte des déchets, afin d'identifier les zones "tendues", repérer les conteneurs vétustes. Cet audit a permis de lancer une première phase de mise en discrétion de points de collecte, et de généralisation, quand cela est possible, de la collecte en porte à porte. Une première série de corbeilles à papier a même été installée dans le village. La lutte contre les incivilités est aussi son credo !

* S'ENGAGER DANS LA CHARTE ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

Dans le souci de participer à la réduction des déchets plastiques, la Municipalité a signé la Charte d'engagement "Zéro déchet plastique" avec l'Agence Régionale pour l'Environnement et la Biodiversité (ARBE) et la Région.

► **Elle s'engage ainsi entre autres :**

- à mettre en œuvre les actions inscrites pour une diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage ;
- à participer aux ateliers d'information organisés par la Région et animés par l'Agence Régionale pour l'Environnement et la Biodiversité (ARBE) portant sur des thématiques spécifiques liées au plastique et destinées à faire partager les retours d'expérience pour essaimer les pratiques et dupliquer les actions à plus grande échelle sur le territoire régional.
- à proposer aux services municipaux et aux associations, une charte communale de citoyenneté des "bons gestes".

* FACILITER AUX SERVICES TECHNIQUES LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Le broyage des produits de taille ou de coupe est une solution possible aux interdictions de brûlage. De plus, utiliser le broyat en paillage permet de conserver l'humidité du sol, de limiter les plantes indésirables et de protéger la terre des phénomènes climatiques extrêmes. Dans un compost, le broyat constitue un très bon activateur riche en carbone.

► **La Municipalité fait appel soit à des entreprises privées comme l'AMS (Aix Multiservices Environnement), soit à des ateliers d'insertion.**

* PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE RECYCLAGE DES TÉLÉPHONES

En France, des millions de téléphones mobiles dorment au fond de nos tiroirs et sont nocifs pour l'environnement, sauf si ceux-ci sont correctement recyclés. C'est ce que propose Orange avec sa campagne pour la collecte de mobiles usagés.

► La Ville de Saint-Cannat s'associe à cette opération à visée solidaire, puisqu'au-delà des emplois qu'elle génère et de sa démarche environnementale, les bénéfices de cette opération seront reversés à Emmaüs International.

Vous trouverez un point de collecte à l'entrée de la Mairie pour y déposer vos mobiles usagés et leurs accessoires.

* INCITER À L'ÉCOCITOYENNETÉ

Soucieuse de s'inscrire dans la démarche de développement durable, la Municipalité participe activement à la sensibilisation de la population aux éco gestes.

► **Installation de bornes de collecte de masques**

Depuis fin avril, deux bornes de collecte et décontamination de masques chirurgicaux sont installées : une à l'école primaire, l'autre devant le Syndicat d'Initiative. (Lire article page 29)

► **Rappel des consignes sur le Tri sélectif**

Le tri sélectif, tout le monde connaît... Chaque habitant du Pays d'Aix a la possibilité de trier ce soit à l'aide des bacs de tri réservés au verre ou des colonnes d'apport volontaire. La Municipalité a toujours la volonté d'en rappeler les consignes, notamment dans les éditions de la revue municipale. (Voir page 28)

► **Lutte et répression contre les dépôts sauvages**

Les campagnes pour lutter contre les incivilités sont aussi régulières. Il existe dans les grandes villes comme Aix-en-Provence des agents de la police de l'environnement - ou "Brigades vertes" à Aix-les-Bains - qui peuvent verbaliser les contrevenants au code de la rue : déjections canines, mégots, poubelles sorties en dehors des horaires de collecte, bennes à ordures qui débordent, tas de poubelles jetées ça et là, abandon de détri-

tus sur la voie publique, déchets de tri déposés aux pieds des bacs de collecte, les déchets verts ou gravats jetés en pleine nature, dépôts sauvages quels qu'ils soient.

Si nous n'en sommes pas là à St Cannat, la Municipalité a cependant opté pour la montée en puissance de la répression face à l'absence de civisme.

► **Halte aux conteneurs qui débordent !**

Nos agents peuvent fouiller dans les poubelles pour retrouver les propriétaires.

Pas besoin d'autorisation. Une fois laissée sur la voie publique, la poubelle ne nous appartient plus. Qu'on se le dise !

► **Des frais pour la Commune**

Non seulement ces incivilités dégradent notre espace de vie, affectent notre sentiment de bon vivre à Saint-Cannat, mais elles représentent aussi un coût pour notre Commune !

Nous comptons sur votre civisme. Agissons ensemble pour garder notre village propre !

► **Participation à la Clean Up Day**

La Municipalité participe depuis deux ans au World CleanUp Day, journée de mobilisation mondiale pour nettoyer notre planète, un mouvement de citoyens sans frontière où les forces sont unies pour une action positive et festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. L'objectif ? Agir concrètement et ensemble, et sensibiliser les populations et notamment les plus jeunes sur la nécessité de protéger notre patrimoine naturel et préserver notre environnement.

Elle a lieu en septembre et a trouvé écho à Saint-Cannat en mobilisant chaque fois plus de 150 personnes dont de nombreux enfants pour une opération de nettoyage que la Municipalité a organisée avec l'appui des élus, des services administratifs et techniques. Pas moins de deux camions-bennes de déchets ont été enlevés aux deux dernières collectes !

Une initiative qui sera reconduite en septembre prochain ! Rejoignez-nous !

SOUTENIR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
&
S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

DES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT DURABLE

* LA STATION D'ÉPURATION "ZÉRO NUISANCE"

Afin de se mettre en conformité avec la loi sur l'eau, qui impose de traiter l'azote et le phosphore, la commune de St Cannat a réalisé en 2010 une nouvelle station d'épuration (STEP) qui permet d'améliorer la qualité écologique et biologique du Budéou, mais aussi de la Touloubre et au final, de l'Étang de Berre. Alors que l'ancienne station d'épuration, construite en 1981, avait une capacité de traitement de 2750 Équivalents-Habitants, celle de la STEP a été portée à 5000 Équivalent-Habitants. Cette opération a été rendu possible grâce à nos partenaires financiers de l'époque : l'Agence de l'Eau, le Conseil Général 13, la Région PACA et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

► Une filière fiable et éprouvée, dans la logique du développement durable

L'ensemble du projet a été conçu selon des procédés biologiques et de manière à s'intégrer parfaitement dans le site, sans gêne pour les riverains : toutes les dispositions techniques ont été prises pour limiter au maximum les nuisances olfactives et sonores des installations.

Pour tout savoir sur cette installation, consultez l'article dédié sur le site de la Ville :

www.saint-cannat.fr/actualites/cadre-de-vie/environnement/la-nouvelle-station-depuration

* L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Les effets du PLU validé en décembre 2018 se font désormais sentir et plus de 200 logements sont programmés à court terme, générant le besoin d'une extension des capacités scolaires de la Commune.

Sont en cours, la construction d'un nouveau bâtiment comprenant 4 classes de 60 m², la démolition et la reconstruction du réfectoire de la maternelle qui est désormais trop petit, la création d'une salle supplémentaire dédiée à l'ALSH des AIL, et la création, à terme, d'îlots de fraîcheur dans chacune des cours du groupe scolaire.

► Dans ce programme, une réflexion sur l'orientation, le choix de l'énergie, l'isolation des bâtiments est menée.

* LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF LA SEIGNEURIE

L'opération de la Seigneurie qui a démarré en 2020, permet de réaliser au final un ensemble urbain cohérent dédié au sport. Les nouveaux équipements comprennent d'une part deux courts de tennis couverts et un gymnase.

► Construits selon les normes environnementales en vigueur, notamment en regard de la réglementation thermique 2012, ces équipements bénéficieront aussi d'aménagements paysagers.

La Commune s'engage fortement dans le Plan Énergie Climat ! Depuis 2010, dans le cadre d'une démarche de maîtrise et d'économie d'énergie et de valorisation des énergies renouvelables, la Municipalité a recours aux compétences et aux conseils de l'économiste de flux du CPIE du Pays d'Aix, pour le suivi et l'amélioration de la gestion des énergies et de l'eau sur les bâtiments et équipements municipaux. Elle procède au remplacement des lampadaires en LED, des chaudières dans les salles communales et les écoles, et poursuit ses efforts dans la maîtrise de l'eau.

* AMÉLIORATION DE LA GESTION DES ÉNERGIES

Après un diagnostic détaillé de tous les bâtiments municipaux, de très nombreuses améliorations aux bâtiments ont été réalisées : remplacement des modes de chauffage, isolation thermique, éclairage LED basse tension, suivi précis des consommations d'eau, optimisation des contrats, marché de chauffage sur performance, télé-relevés des consommations, ...

Un suivi annuel détaillé des consommations permet de définir les actions à mener les années suivantes.

En 10 ans, la consommation d'énergie en kWh, pour les équipements communaux, a baissé de 25 % alors que celui de la population a augmenté d'environ 15 %.

Une réflexion sur une étude globale des potentialités d'énergies renouvelables est menée par les élus à l'environnement et à la transition écologique et nos services.

► Sensibilisation des agents aux écogestes

Éteindre lumières, ordinateurs et imprimantes le soir, paramétrer la veille des ordinateurs, optimiser les boîtes mails, utilisation raisonnée du chauffage/de la climatisation, ventilation pendant la nuit, économie de papier.

► Préparation d'une charte de citoyenneté auprès des associations

Cette charte de bonne conduite inclut une utilisation raisonnée de l'éclairage, du chauffage et de l'eau dans les bâtiments communaux.

► Dernier programme de modernisation de l'éclairage public

Allée des Sources, Impasse chemin du Queyrelier, Avenue Victor Hugo, Avenue Pasteur, Avenue Henri Barbusse et Camille Pelletan.

► Isolation des toitures

La Municipalité a réalisé en 2020 l'isolation des toitures du bâtiment d'accueil du Boulodrome et de l'école maternelle.

► Projet d'achat de 2 véhicules électriques

Véhicules destinés aux Services techniques et à la police municipale.

► Projet d'installations photovoltaïques

- Des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'extension du groupe scolaire et de certains bâtiments municipaux sont prévus.

- L'installation d'ombrières photovoltaïques pourrait être envisagée sur certains parkings.

► Projet de Ferme photovoltaïque

Un projet de réalisation d'une ferme photovoltaïque, validé lors du Conseil municipal du 21 février 2018, est à l'étude. Il permettrait de développer la production d'énergie solaire, qui participe à l'amélioration du "mix énergétique" national. Au-delà de l'intérêt en termes de contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, ce projet apporterait des ressources financières importantes à la commune.

L'installation de cette centrale est prévue sur des terrains dont la Commune de Saint-Cannat est propriétaire.

* LUTTE CONTRE LA CHALEUR

► Un certain nombre d'îlots de fraîcheur seront bientôt installés dans le village et compléteront les espaces ombragés de nos parcs et cours d'école.

ACCOMPAGNER
LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA
MOBILITÉ
DURABLE

Parler de mobilité durable mène spontanément à s'intéresser à l'impact environnemental des déplacements.

On sait que la plupart de nos déplacements, 400 km en moyenne par semaine, se font en voitures individuelles carburants à énergie fossile, cause majeure de la pollution de l'air et du changement climatique.

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) élaboré par la Métropole Aix-Marseille-Provence vise à développer un système de mobilité adapté aux spécificités du territoire.

Limiter l'impact environnemental de nos déplacements et favoriser la transformation de nos pratiques est donc devenu à St Cannat une priorité pour la transition écologique qui se traduit par notre action sur les mobilités douces.

La Municipalité poursuit par ailleurs les travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

* LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE 2020-2030

Pour faire baisser la pollution liée à l'usage majoritaire de la voiture, le PDU détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement.

Il se traduit notamment par la mise en place d'actions en faveur des transports publics, du vélo et de la marche, du covoiturage, et de l'autopartage. Il participe également à la sensibilisation des habitants du territoire sur leurs déplacements.

Lancé en décembre 2017, le projet a été arrêté en décembre 2019.

Il établit un plan d'actions qui s'imbrique dans les différentes démarches stratégiques métropolitaines. En effet, en s'appuyant sur la feuille de route définie par l'Agenda de la mobilité, le PDU s'inscrit dans le cadre du Projet métropolitain, de l'Agenda économique et de l'Agenda environnemental de la Métropole et du Département des Bouches-du-Rhône.

► Il sera définitivement adopté après la consultation des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique. Il sera ensuite décliné dans des plans locaux de mobilité, qui préciseront localement, dans chaque bassin, chaque commune, les actions opérationnelles dans tous les domaines de la mobilité.

Enquête publique

La Commission d'enquête et la Métropole Aix-Marseille-Provence a fixé la date de l'enquête publique portant sur le projet de Plan de Déplacements Urbains métropolitain (PDU) 2020-2030, du 20 avril au 21 mai 2021. (Pour mémoire, cette enquête publique était initialement prévue du 4 novembre au 10 décembre 2020.)

► Vous trouverez les modalités de cette enquête publique sur le site Internet de la Ville : saintcannat.fr/cadre-de-vie/pdu

► Pour consulter le PDU de la Métropole Aix-Marseille-Provence www.ampmetropole.fr/pdu

* SOUTENIR LA TRANSITION À L'ÉLECTRIQUE, SOLUTION "PROPRE"

Pour développer l'usage des véhicules électriques et lutter contre la pollution de l'air, la Métropole s'est engagée à équiper le réseau métropolitain en bornes électriques.

► Pour accompagner le développement de cette nouvelle technologie, la Municipalité a installé en partenariat avec Métropole Mobilité, deux bornes "La Recharge" qui per-

mettent aux utilisateurs de recharger leur véhicule d'une électricité certifiée d'origine renouvelable (hydraulique français).

À noter : L'électricité ne sera durablement bénéfique pour le climat qu'à certaines conditions, en premier lieu celle de maîtriser l'impact des batteries du début à la fin de leur cycle de vie.

* INCITER AU COVOITURAGE, SOLUTION CITOYENNE

De nombreuses plateformes de covoiturage ont vu le jour ces dernières années pour permettre de se déplacer en réduisant son impact écologique. Une solution citoyenne, économe et écologique qui offre plusieurs avantages : désengorger les routes et l'espace public, réduire son budget transport de manière significative, réduire les gaz à effet de serre et retrouver une meilleure qualité de l'air. Cette option offre aussi une oppor-

tunité pour les personnes non motorisées et a l'avantage de ne pas être impactée par l'absence de transport en commun sur des trajets non desservis ou pendant les grèves.

► La Municipalité a dans ce sens créé une aire de covoiturage pour permettre aux utilisateurs des plateformes dédiées de se donner rendez-vous plus facilement. Elle est située sur le parking de la crèche.

* ENCOURAGER L'USAGE DU VÉLO, SOLUTION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique appelle à penser autrement et à adopter des moyens légers et moins polluants comme la marche et le vélo pour les trajets de proximité (actuellement, 40% des déplacements en voiture font moins de 3 km). Non seulement ces modes de déplacement sont écologiques, mais ils ont un impact positif sur la santé.

► Saint-Cannat est équipé de pistes cyclables sur la Route de Rognes, et il est tout à fait possible de se déplacer à vélo en toute sécurité dans notre village tout en évitant la Rd7n.

► La Municipalité met en place des "parkings à vélos" et contribue ainsi au développement de la pratique du vélo. Ils encouragent à l'usage de la bicyclette au quotidien. On les trouve devant la bibliothèque, l'espace Suffren, près des écoles et des installations sportives.

► La Métropole réfléchit à la mise à disposition de vélos électriques. La Municipalité suit le projet de près.

* TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Dans le cadre de la Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, divers travaux ont été réalisés dans les ERP (Établissements recevant du public).

► En 2020 : Travaux d'aménagements divers du groupe scolaire, rampes d'accès à l'église et dans l'école des Santolines, aménagement des toilettes de la Salle Revol.

► En 2021 : Diverses mises aux normes au Club house du Foot, à la crèche et salle Artaud, pour l'accès au stade Albert Barre et l'entrée de la piscine. Rampe d'accès cour d'école Barbizet-Santolines

Borne La Recharge mobilité installée en mars 2020 sur le parking de la crèche et une à venir sur le parking du nouveau Gymnase

FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE ÉCONOMIE
LOCALE
RESPONSABLE

Maintenir et développer l'emploi est une volonté municipale forte qui conduit à promouvoir le Plateau d'activités économiques de La Pile, et l'Espace Daumas privé, tous deux favorisant l'emploi local. St Cannat s'attache ainsi au développement du commerce local comme au tourisme écoresponsable.

* DYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Il est important d'une part de renforcer les liens entre la population et les entrepreneurs locaux, et d'autre part de pérenniser la vie du centre ville.

► La Municipalité soutient les actions portées par Vitrines et Métiers, association de promotion des commerçants et artisans (subventions, aides à l'installation des manifestations, notamment les Vendémiales...)

► Pendant la crise sanitaire, soutien des commerçants par la mise en place d'une carte interactive.

* CRÉATION D'UN PÔLE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Pôle de compétitivité, pépinière d'entreprises, le Plateau d'Activités économique de la Pile Budéou a été créé au début des années 90 par la Municipalité. Ce sont 140 entreprises qui composent La Pile, représentant divers domaines d'activités (industrie, service, commerce, BTP...). Et ce sont plus de 600 emplois concernés.

La Municipalité est en lien étroit avec l'APAEP - Association des entreprises du Plateau d'Activités Économiques de la Pile - pour améliorer et promouvoir le pôle.

► Mise à disposition de locaux, sécurisation de la zone, prise en charge des flux, subvention municipale.

* SOUTIEN À L'INSTALLATION DE PROFESSIONS LIBÉRALES

Notamment à l'installation d'un centre médical d'urgence en cours à l'Espace Daumas qui comprend déjà une station service, un fast-food et un supermarché.

* DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME, LE TOURISME CULTUREL

La Municipalité a toujours favorisé la mise en relation des acteurs économiques, le partenariat entre l'office de tourisme et les gestionnaires d'espaces naturels du territoire, ...

Nos actions

► Circuit touristique pour mieux connaître l'Histoire et le Patrimoine de Saint-Cannat.

► Soutien au Syndicat d'Initiative, relais d'informations et espace de documentation.

► Promotion des randonnées
- Diffusion du document d'information du parcours de randonnée de la Trévaresse sur la boucle St-Cannat-Fontaine de la Doudonne (en lien avec le Département).

- Création du Parcours de Santé avec agrès Chemin des Ouïdes.

- Soutien à l'organisation en avril de la Marche populaire des épouvantails organisée par le Syndicat d'Initiative et la Fédération Française des Sports Populaires.

► Agenda économique annuel pour la promotion des activités économiques de la Ville.

► Plan de la ville avec indication des équipements sportifs, salles, parcs et bâtiments communaux.

Nos projets

► Création en cours d'un Guide Touristique de la Ville

► Création de Chemins de randonnées et une carte appropriée. (En cours : une variante de 5 km du Parcours de la Trévaresse.)

► Travailler au projet "La Route des terroirs" (en lien avec la Métropole), à savoir la création de parcours écotouristiques : la "Route des vins" et "La route de l'eau".

► Organiser des visites à thèmes qui seront expérimentées en calèche en novembre dans le cadre d'une semaine sur l'Environnement.

La transition alimentaire est indispensable pour la transition écologique, tant au niveau français qu'au niveau mondial. C'est pourquoi, modifier nos comportements alimentaires en consommant bio et local, en suivant le rythme de saisons, en évitant le gaspillage, permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

* CONSOMMER BIO ET LOCAL

Fiers de l'installation d'une épicerie solidaire en 2018, nous la faisons vivre avec des partenariats locaux pour des produits frais.

► St Cannat bénéficie de l'implantation des producteurs locaux bio qui rassemble un collectif de 40 producteurs, éleveurs, transformateurs, ...

► L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) a vu le jour en 2007 et œuvre au maintien et au développement des productions locales respectueuses de l'environnement en créant du lien avec les consommateurs. La Municipalité soutient ses actions, notamment pour la mise en place de son Marché Bio et Local prévu cette année le 6 juin (lire article page 43).

* VERS LA CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ ET D'UN VERGER CONSERVATOIRE PARTAGÉ

► Cet ambitieux projet porté depuis plusieurs années par les différentes Commissions Environnement prend forme et progresse. Des terrains proches du village sont préemptés et le CPIE du Pays d'Aix nous apporte dès maintenant son expertise technique. Des nouvelles bientôt ...

* RÉDUIRE LES PERTES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

30kg, c'est la quantité de nourriture encore consommable jetée chaque année par un ménage français de 4 personnes. Quel gâchis !

La nourriture non consommée représente un certain volume d'eau, participe à l'expansion des terres agricoles et émet des gaz à effet de serre, ce qui intensifie notre pression sur les écosystèmes et les ressources naturelles. En effet, si nous continuons à consommer les ressources clés, nous aurions besoin de 2,7 planètes pour subvenir à nos besoins.

Soyons clair ! Le gaspillage alimentaire dans les pays industrialisés est surtout une affaire de comportements individuels.

PROMOUVOIR
UNE
ALIMENTATION
DURABLE

Éduquer à l'anti gaspi en passant par l'école

À St Cannat, mieux consommer, mieux connaître nos besoins, moins nourrir la poubelle sont nos lignes de conduites.

► La Commission Éducation travaille en partenariat avec la Commission Environnement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire.

Afin de mener à bien ce projet la commune est accompagnée par la société Ecogeos en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence.

► Une étude sur le gaspillage alimentaire a été menée au premier trimestre 2021, à l'issue de laquelle plusieurs actions d'amélioration ont été choisies.

► Lutter contre le gaspillage passe par la découverte de nouveaux goûts et de nouvelles saveurs. Le rôle éducatif scolaire ne s'arrête pas au moment de l'enseignement mais également au temps périscolaire et bien entendu au moment de la restauration.

Voici deux exemples des actions qui vont être menées à la cantine scolaire.

► Nous proposerons aux enfants de goûter systématiquement les légumes qui sont présentés au restaurant scolaire.

Ils pourront ainsi faire-part à leurs parents de leur nouvelle expérience culinaire. La diversification alimentaire française nous permet de découvrir les aliments sous toutes leurs formes.

► Au moment du passage au self les enfants pourront indiquer s'ils ont une grande ou une petite faim, ce qui permettra d'ajuster la portion servie et ainsi de limiter les déchets.

Des projets plus globaux nous amèneront à diminuer, non pas seulement les quantités pour les enfants, mais bien celles dédiées à la poubelle.

Nous sommes tous acteurs de la lutte contre le gaspillage. Bien manger, mieux consommer et préserver notre planète.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Parce qu'il est indispensable de valoriser et de conserver l'activité agricole, notre patrimoine et nos ressources naturelles tout en préservant la biodiversité, la commune s'engage au mieux pour limiter l'urbanisation, acquérir des parcelles et sensibiliser ses citoyens et les utilisateurs de nos espaces naturels ou ruraux à un respect de l'environnement. Les acquisitions foncières opérées depuis plusieurs mandats, le reboisement après sinistre, le projet d'aménagement des bords de Touloubre, les actions de sensibilisation en sont des exemples concrets.

L'ONF pour les forêts et la GEMAPI pour la rivière sont nos partenaires dans cette mission.

* CHARTE DE LA FORÊT COMMUNALE POUR UNE GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS

Une Charte de la forêt communale a été signée le 14 décembre 2016 par l'ONF (Office National des Forêts) et la FNOCOR (Fédération nationale des Communes forestières). L'ONF, chargé de sa mise en œuvre, en est l'opérateur unique auprès des communes qu'il accompagne dans la gestion durable de leurs propriétés forestières, un patrimoine que chacune doit préserver et valoriser. En ce sens, elle définit les objectifs à long terme et exerce ses responsabilités de propriétaire.

► Saint-Cannat fait ainsi appel à l'ONF, que ce soit en termes de reboisement, d'élagage ou d'actions pédagogiques. L'ONF apporte des conseils aux élus, met en œuvre des décisions du Maire et du Conseil municipal, et peut aussi réaliser des prestations d'expertise et des travaux dans le cadre de missions contractuelles.

► Sur le massif des Quatre Termes (Coussou), une partie de la forêt communale est gérée par l'ONF, l'autre partie du domaine n'est pas soumise au régime forestier : c'est la Municipalité qui la gère en collaboration avec la Société de chasse.

► Opérations de reboisement

Une opération de reboisement a vu le jour à St Cannat suite aux incendies de 2017. Cette opération, lancée par les associations Course du Bailli et GV, a trouvé un soutien indispensable auprès de l'ONF, de l'ARPCV (Association pour le Reboisement du Cengle-Sainte-Victoire), du Crédit Agricole, du Rotary Club d'Éguilles. Les fonds récoltés ont permis la réalisation de cette action.

L'ONF a pris en charge la direction de la plantation de 300 arbres en 2018 en encadrant les classes participantes de la commune, l'ARPCV en encadrant les bénévoles sur une plantation de 1000 arbres.

En raison de la pandémie, le reboisement prévu en novembre dernier a été reporté, mais l'entretien de la parcelle reboisée a pu être maintenu et 50 arbres ont été replantés en février dernier.

D'ici au printemps 2022, la Municipalité prévoit d'autres travaux de plantation pédagogique à destination des écoles, des travaux d'entretien des pistes et clairières, et des travaux d'abattage d'arbres pour continuer d'assainir les terrains brûlés en 2017.

* L'EAU, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement : aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides.

► Le réseau d'adduction d'eau potable

La Municipalité a procédé en 2018 à des opérations d'amélioration de notre système d'adduction d'eau potable : amélioration des bassins au Clos du Roy, liaison entre les réseaux d'eau potable du village et de la Pile, raccordement du Plan d'Aigues.

► Le réseau des fontaines

Le réseau de nos fontaines publiques est géré par un réseau indépendant à partir de la source du Touron et arrose nos jardins publics. Optimisation de l'usage de l'eau dans la Commune : toujours soucieuse de la préservation des ressources naturelles, la Municipalité a fait installer des compteurs d'eau communicants et un arrosage des espaces verts commandés par programmeurs permettant de limiter le gaspillage. Il est envisagé d'installer des récupérateurs d'eau de pluie partout où cela est possible.

► Les Bords de la Touloubre

Dans sa vision de protection et d'engagement durable, la Municipalité a acquis, en novembre 2017, des parcelles représentant une quinzaine d'hectares au bord de la Touloubre dans l'optique d'un futur projet de valorisation paysagère.

Elle fait ainsi appel à la GEMAPI pour l'entretien et l'aménagement de la Touloubre afin de contribuer à son bon état écologique. Concrètement, l'entretien consiste en l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, et en l'élagage ou recépage de la végétation des rives.

* SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

La Semaine de l'Environnement, reportée également au mois de juin, nous permettra de lancer un élan solidaire sur l'importance de conserver nos ressources naturelles, et permettra à chacun de mettre en place, à son niveau, des actions allant dans ce sens.

► Le programme

Mercredi 2 juin "Raconte-moi ton arbre" - Atelier d'écriture

Samedi 5 juin "Seuls les arbres" - Spectacle Philippe Gastine

Mercredi 9 juin "Léopoldine", spectacle pour les enfants des AMA et de la crèche

Mercredi 9 ou 16 juin Découverte du patrimoine agri-viticole à poneys pour les enfants des centres aérés

Mardi 15 juin : Ateliers Environnement avec le CPIE pour les enfants du primaire

Mercredi 16 juin : Ateliers environnement avec le CPIE des centres aérés

Jeudi 17 juin Ateliers environnement avec le CPIE pour les enfants de la maternelle

Vendredi 18 juin "Yes, futur" - Spectacle pour les enfants de l'école primaire

Du lundi 28 juin au samedi 3 juillet Exposition "L'arbre aux essences", pour les écoles, intégré à la Belle Récré.

Un flyer détaillé sera disponible en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

DES NOUVELLES DE L'AMAP DE SAINT-CANNAT MARCHÉ BIO ET BORNES DE COLLECTE DES MASQUES AU PROGRAMME

Les beaux jours approchent et les couleurs dans les paniers se multiplient.

C'est ainsi que nous avons la joie de vous annoncer le retour de notre marché Bio et Local au parc Joseph Richaud le dimanche 6 juin de 9h30 à 13h

◆ Un marché bio pour ravir les papilles

Les producteurs de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) seront présents et heureux de partager avec vous leurs produits et échanger sur leurs modes de productions en Agriculture Biologique.

Ce marché Bio a manqué mais nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de le maintenir. Éleveurs, maraîchers, camion Épicerie en vrac, boulanger, producteurs de fromages de chèvres, céréaliers, ou de spiruline, de miel, de vin seront là pour vous régaler. Cette année nous accueillerons l'association La Belle Récré qui nous proposera sur son stand ses Tote bags, mais aussi la bière de la Petite Aixoise pour ravir nos papilles. Nous vous proposerons également des ateliers autour des abeilles, du recyclage et d'autres surprises.

◆ Une action citoyenne

Un autre sujet nous préoccupe depuis quelques mois : les masques chirurgicaux qui constituent un nouveau déchet omniprésent dans notre environnement. La newsletter n°305 de notre AMAP (newsletter disponible sur notre site internet) vous parlait des solutions pour collecter et recycler ces déchets car des initiatives de recyclage existent. C'est ainsi que, soutenus par la Commission Environnement de la Municipalité, l'AMAP et l'association de la Course du Bailli sont heureux de déployer des bornes de collecte de masques dans notre commune depuis fin avril.



L'AMAP les installe lors de ses distributions derrière la salle Artaud chaque vendredi de 17h30 à 18h30.

Elle s'associe financièrement à la Course du Bailli pour une solution proposée par Recygo avec le recyclage complet des masques chirurgicaux.

De son côté, la Municipalité vous propose une solution de collecte via des bornes de l'entreprise Améthyste 300 qui désinfecte, collecte et recycle les masques. (voir l'article dédié page 29).

Ce système permet la collecte de près de 400 masques par borne en vue de leur recyclage complet en granules (pour être ensuite utilisés en plasturgie, fabrication de tee-

shirts...). Toute la chaîne de transformation s'effectue en France par la TPE VERSOO.

Attention ces bornes ne collectent que les masques chirurgicaux !

Vous trouverez ces bornes lors des distributions de l'Amap et également lors d'événements comme le marché BIO et Local ou la Belle Récré.

Pour rappel, l'AMAP est une association. Nous œuvrons pour le maintien et le développement des productions locales respectueuses de l'environnement en créant du lien avec les consommateurs. Les distributions ont lieu chaque vendredi soir de 17h30 à 18h30 derrière la cave coopérative, devant la salle Artaud.

Si vous hésitez encore à nous rejoindre et si vous souhaitez en savoir plus, écrivez-nous via notre boîte mail.

En espérant vous y rencontrer !

Le Bureau de l'AMAP de Saint Cannat

Hôtel de Ville - 14 Place de la République
amap13760@gmail.com
www.amapdesaintcannat.fr

FAVORISER
L'ÉCOCITOYENNETÉ,
LA SANTÉ,
LA CULTURE,
LA COHÉSION SOCIALE

L'esprit de solidarité à St Cannat a été largement démontré à divers niveaux, et notamment grâce au soutien à la population dans ce contexte de crise sanitaire, à une culture accessible à tous, et aussi aux actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

* ACTION SOCIALE

Ces dernières années, les Centres Communaux d'Action Sociale ont mis en place de nombreuses initiatives de Développement Durable ou d'éco solidarité.

Les élus communaux en charge des affaires sociales sont confrontés chaque jour aux difficultés quotidiennes de leurs administrés : dégradation du marché du travail, pandémie, mal logement, phénomène de précarisation et de pauvreté.

Dans ce contexte de crise économique et de pandémie, à son niveau, le CCAS de St Cannat fait preuve de sa faculté d'adaptation en tant que gestionnaire de service de proximité essentiel à la population mais aussi dans son rôle d'innovation et d'expérimentation.

(Lire l'article page 23)

Les actions du CCAS dans notre commune

► Un partenariat avec EDF en matière d'énergie a été conclu. Si la plupart du temps les échanges se font sur le traitement des impayés, ce partenariat permet aussi d'aller plus loin avec des actions de prévention et de sensibilisation à la maîtrise d'énergie.

► Un partenariat avec la Fibre Solidaire et Remise en Jeux, chantiers d'insertion permanents, créateurs d'emploi, situés à Venelles et à Éguilles pour collecter textiles, accessoires et jouets dans le but de les recycler. Après le tri et la remise en état, les articles sont vendus en boutique afin de financer des actions d'insertion professionnelle pérennes.

► La création en 2018 de l'épicerie solidaire permet de favoriser une alimentation de qualité aux personnes en situation de précarité. Cette structure d'aide alimentaire s'approvisionne le plus souvent possible auprès de producteurs locaux ou de circuits courts comme l'AMAP. En 2019, un partenariat avec Biocoop a permis de proposer à la vente des produits bio et équitables. Un projet de produits en vrac, permettant la sensibilisation à la réduction des emballages va être déployé.

L'épicerie solidaire s'est engagée dans une démarche de développement durable d'un point de vue social avec des informations et des animations auprès des adhérents pour réduire les atteintes à l'environnement.

* VIAPPEL, POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

Viappel est un système automatisé entièrement gratuit destiné à informer et alerter les habitants des zones géographiques exposées à un risque majeur (risques d'inondations, risques de tempêtes, chutes de neige, feux de forêt, émissions accidentelles de gaz toxiques, canicule, etc...).

► Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la Ville de Saint-Cannat est dotée du système d'alerte RING de Cedralis afin de vous avertir très rapidement et directement.

Pour vous inscrire :
www.viappel.eu/inscriptionEnLigne/

* UNE CULTURE POUR TOUS

Grâce à une politique culturelle qui favorise l'accès à tous au spectacle vivant, la Commission Culture propose des tarifs abordables pour les adultes, des spectacles gratuits pour les enfants, soutient les associations à visée culturelle.

► Depuis 2018 les Temps forts Jeune public pendant vacances scolaires.

► Depuis 2012 le Festival La Belle Récré en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et aujourd'hui avec l'association La Belle Récré.

► Manifestations thématiques : La Nuit des Bacchanales, Féminin Plurielle.

► Spectacles et expositions proposés aux écoles (comme Artesens fin juin). Elle bénéficie pour ce faire, de l'aide financière du Département via Provence en scène et de la Métropole via les Tournées communautaires.

* À L'ÉTUDE

► La création d'un lieu de citoyenneté et de solidarité : Maison du service public, lieu d'accueil et de partage.

*Dossier réalisé sous l'égide
de la Commission
Environnement, Cadre de vie,
Transition écologique et solidaire,
et de la Commission
Ruralité, Agriculture et Forêt.*

*Avec le concours de la Commission Culture,
Tourisme et Communication.*

ÉCOLE ET PARENTS FOCUS SUR NOS PROJETS PASSÉS ET À VENIR

Une nouvelle année scolaire peu ordinaire tire à sa fin et nous pouvons cependant nous réjouir, pour nos enfants, de la qualité des échanges et des efforts fournis par tous les intervenants du monde éducatif, dans ce contexte difficile et sans précédent, pour maintenir nos écoles ouvertes, les services périscolaires et notre Atelier d'Aide aux Devoirs. Nous saisissons d'ailleurs l'opportunité de remercier grandement nos bénévoles pour leur présence sans faille à nos côtés pour faire fonctionner cet atelier deux fois par semaine.

Au niveau de notre association, nous avons aussi fait le choix de rester motivées coûte que coûte et, outre nos participations aux différents conseils d'école, commissions cantine, comité consultatif d'éducation et réunions de présentation du projet d'agrandissement du groupe scolaire livré en septembre 2022 pour lesquelles nous remercions la Municipalité de nous avoir associé, nos membres ont répondu présentes.

Nous sommes fières d'avoir pu, malgré la situation, être à l'initiative de trois nouveaux projets cette année : le premier, en maternelle, avec la vente de tote bags et torchons pour les fêtes de Noël, mais également notre "Crêpes party !" qui, associée au carnaval des écoles début février, a visiblement fait l'unanimité. Enfin, je souhaite, et toute l'équipe se joint à moi, rendre hommage à Agnès, membre très



impliquée de l'association partie trop tôt, qui a été à l'initiative de ce troisième et beau projet avec la Bibliothèque Municipale, consistant à récupérer, trier et distribuer dans nos écoles primaire et maternelle, un grand stock de livres jeunesse initialement destinés au pilon.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide, je le rappelle, de nos membres, qui ont su nous faire confiance pour que ces projets se concrétisent et soient un véritable succès.

Et de la motivation, nous en avons à revendre puisque nous vous annonçons la date de notre **vide-greniers** annuel destiné exclusivement aux particuliers, qui, sauf contre-ordre, devrait avoir lieu **dimanche 13 juin** sur l'Esplanade du 4 septembre et le boulodrome (merci à l'équipe de la Boule Joyeuse !). Rappelons que tous les bénéfices de cet événement seront entièrement reversés aux écoles pour participer à des projets pédagogiques et culturels.

DETAILS PRATIQUES DU VIDE-GRENIERS DU 13 JUIN

La vente des emplacements se fera dès **mercredi 19 mai de 9h30 à midi**, devant la Salle Artaud pour les habitants de Saint-Cannat **uniquement**. L'ouverture de la vente à tous se fera ensuite et nous tiendrons un stand, en extérieur, toujours devant la salle Artaud, le **samedi 22 mai de 10h à midi**.

Dès le mardi 25 mai, l'équipe du Syndicat d'Initiative prendra le relais comme chaque année aux horaires habituels d'ouverture, un grand merci à elle ! La vente en ligne sécurisée des stands sera également possible. Surveillez nos supports de communication (page Facebook et site internet), le lien sera communiqué dès le 26 mai.

Pour ce qui concerne les détails pratiques, rien ne change, 10 euros la place de 3 mètres sur 2, chèques acceptés jusqu'à 20 euros maximum, remboursement total en cas d'annulation de la manifestation. Nous vous remercions également de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

À très bientôt donc et d'ici là, nous communiquerons également via les cahiers de liaison de vos enfants pour vous proposer nos différentes formules de **kits fournitures scolaires**. Les enfants de Grande Section rentrant en CP l'année prochaine ne seront pas oubliés !

Prenez soin de vous,

Mariane Pierre-Bex,
La Présidente

eep13760@gmail.com

07 79 13 25 50

www.ecoleetparents.fr

Facebook Ecole & Parents

DES NOUVELLES DE NOS CRÈCHES



◆ Service minimum assuré à la micro-crèche

En cette période de troisième confinement, les directives gouvernementales laissaient la possibilité de maintenir les micro-crèches ouvertes. Nous avons donc décidé de mettre en place un service minimum à la micro-crèche, en accueillant notamment les enfants de parents prioritaires de la grande crèche.

Au nom de l'association, je tiens à remercier notre personnel. Celles qui en avaient la possibilité ont toutes accepté de se porter volontaires pour apporter un soutien utile aux familles qui pouvaient bénéficier de ce dispositif.

◆ Travaux à la crèche

Cette période de fermeture a été l'occasion, pour les services de la mairie, de réaliser des aménagements. Ainsi, après un hiver difficile où beaucoup de salariées ont dû déjeuner dans leur voiture, faute de place suffisante dans la salle de pause, les salariées de la crèche vont enfin pouvoir disposer d'un espace adapté, grâce à l'installation d'une véranda à l'arrière du bâtiment.

◆ Changement à la tête de la crèche

Notre directrice, Mme Collal, qui était en congé maternité, réintègre l'équipe le 26 avril. Nous lui souhaitons un bon retour parmi nous.

Par ailleurs, nous profitons également de l'occasion pour remercier Mme Bérard pour le travail effectué pendant l'intérim de Mme Collal. Outre ses qualités humaines, elle a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Guillaume Ciccolini

Président du CA de l'association Enfants et Loisirs

Crèche multi-accueil : 04 42 57 33 18

Micro-crèche : 04 42 57 18 47

www.loucannatiou.com

À L'ÎLOT FOLIES VACANCES D'HIVER ENTRE THÉÂTRE, MAGIE ET CIRQUE

◆ Semaine théâtre

Création d'un théâtre de lumière noire par les enfants du centre de loisirs. Tous les enfants ont pu grâce à l'intervention de "Battle of colors", créer une pièce de théâtre de lumière noire.

Le principe est simple : préparer une scénette, peindre les décors en peinture fluorescente, installer des lampes UV et filmer le tout dans l'obscurité ! Résultats et effets garantis !

Les films de chaque scénette sont disponibles sur le facebook : AIL Saint Cannat !

◆ Semaine sur le thème de la magie

Les enfants du centre de loisirs sont devenus de véritables petits magiciens lors des vacances d'hiver !

Les plus grands ont découvert de nombreux tours et ont réalisé un spectacle de magie.

Le groupe des maternelles a quant à lui expérimenté de nombreuses expériences magiques ! Ils sont ainsi devenus de véritables magiciens accompagnés par leur belle licorne magique !

◆ Participation aux ateliers cirque proposés par l'équipe Culture St Cannat

Les groupes des 4 ans, 5 ans, 6/7 et 8/10 ans ont pu participer aux ateliers Cirque animés par Michaël Vessereau du Fil d'Ariane, et ont ainsi pu découvrir différents ateliers : jonglage, équilibre et divers jeux de coopération...

Nous nous retrouverons chaque mercredi et pour les prochaines vacances !

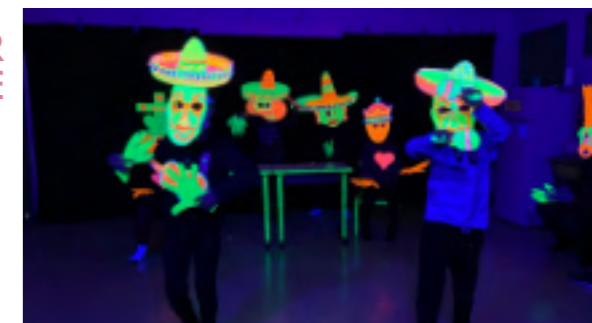
Krystel Benlefki

La responsable du Secteur enfance

ilotfolies@ail-sc.fr

Facebook / AIL Saint Cannat

ail.portail-familles.net



CHAMP LIBRE ATELIERS THÉÂTRE EN SUSPENSION

Après couvre-feu, confinement, restrictions diverses et variées et re-couvre-feu... Depuis octobre on cherche des solutions, on s'adapte.

◆ Pour les enfants...

L'atelier a tenu le coup jusqu'à Pâques ! Après avoir été accueillis dans l'espace de Carrément bio, nous nous sommes installés, avec les beaux jours, en extérieur... Nous commençons à prendre nos repères au parcours de santé.

Nous avons toujours en perspective le Festival La Belle Récré et les spectacles que nous y présenterons début juillet.

◆ Pour les ados...

C'est plus difficile. Après une tentative zoom, des ateliers d'écriture, quelques rendez-vous en extérieur et une expérimentation expérimentale de théâtre-danse - performance-improvisée... nous attendons la suite des événements pour nous remettre en scène !

◆ Et pour les adultes ?

Patience... Patience... Jusqu'à des jours meilleurs, où nos projets pourront enfin aboutir, sans être déplacés, reportés, annulés...

Marie Aude Forissier



Champ Libre, ateliers théâtre
06 25 76 80 59
asso Champ Libre@free.fr
marieaude.forissier@gmail.com

DU CIRQUE ET DES CONTES AUX VACANCES D'HIVER

Faute de pouvoir présenter les spectacles programmés pour les vacances d'hiver, l'équipe Culture, en partenariat avec le Fil d'Ariane et la conteuse Jeannie Lefebvre, a proposé aux enfants et à leurs parents des ateliers cirque en plein air pour tous, et une journée circassienne et contée qui a démarré par une petite balade vers le Parcours Santé et qui a été récréative à souhait !



LES 2, 3 ET 4 JUILLET, TOUS AU FESTIVAL La Belle Récré !



Notre association La Belle Récré a pour but l'organisation d'événements culturels et artistiques à destination du jeune public, dont le Festival La Belle Récré, le temps d'un week-end, auparavant mené par le Syndicat d'Initiative.

Dans cette période particulière, nous avons le plaisir de vous annoncer que la prochaine édition du Festival La Belle Récré est prévue, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, les 2, 3 et 4 juillet prochain, avec le soutien de la Commission

Culture ! L'organisation bat son plein depuis plusieurs semaines et les petites mains bénévoles sont à pied d'œuvre pour faire de ce rendez-vous un moment joyeux et convivial pour la jeunesse et pour notre village. Au programme, des spectacles, des ateliers, des jeux et ... des surprises !

À La Belle Récré, nous avons la conviction que la culture et l'art embellissent le quotidien et développent l'ouverture d'esprit de nos enfants petits et grands. L'enjeu nous apparaît bien entendu encore plus évident depuis maintenant plus d'un an, et ce contexte inédit ne fait qu'ajouter de la motivation pour nos projets à venir.

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe ! Nous aurons l'occasion de vous présenter les missions et les membres de l'association La Belle Récré, et notre ambition pour les semaines, les mois, les années à venir via entre autres notre page Facebook.

L'équipe de La Belle Récré
labellerecre@gmail.com
www.facebook.com/labellerecre



RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS À LA MI-MAI... UN ESPOIR AU CONDITIONNEL



Le gouvernement a annoncé la réouverture des lieux culturels à partir de la mi-mai. Une annonce à prendre au conditionnel, tant elle dépend de l'évolution de la situation sanitaire et bien sûr du rythme des vaccinations.

Même si le secteur culturel a pu être échaudé il y a quelques mois par des promesses de réouverture qui n'ont pas été suivies d'effets, reste que cette échéance de la mi-mai offre quand même de l'espoir...

Il y a un scénario sur la table qui prévoit une réouverture des musées avec un protocole strict pour gérer les entrées, celle des salles de spectacle en trois phases, avec une évolution des jauges, une relance des festivals avec une jauge de 5000 personnes assises et masquées (!). Les "petites" manifestations dépendront, semble-t-il, de l'autorisation des préfetures qui appliqueront les protocoles en vigueur...

C'est bien là toute la difficulté de cette réouverture, avec un cadre sanitaire compréhensible mais contraignant !

À Saint-Cannat, nous organisons la programmation culturelle dans l'idée que les salles communales puissent accueillir à nouveau du public.

Mais nous misons surtout sur les spectacles en plein air, en espérant que les rues, les jardins, les places seront "libérées" de contraintes trop lourdes à gérer ! C'est pourquoi nous vous proposons un programme estival dont les spectacles seront présentés pour la plupart en extérieur ! De mai à fin juillet, vous aurez de belles occasions de sortir...

L'équipe Culture Saint-Cannat

HOMMAGE À ROGER MENNILLO

L'équipe Culture a été très touchée par le décès de Roger Mennillo.

Jazzman à la renommée internationale, il avait choisi de vivre à Saint Cannat et d'y installer son Festival de Jazz, à Beauré, puis au Mas de Fauchon et plus tard au Jardin Richaud...

Avec sa compagne Chris Brégoli, il y a aussi créé l'association Art Expression qui propose des cours de jazz instruments et vocal. Aimé et respecté dans le monde de la musique, il l'était aussi de ses élèves qui profitaient grâce à lui d'une formation de haut niveau.

La disparition de ce pianiste virtuose et sensible endeuille le monde de la musique... Un homme discret et d'une infinie humanité qui va nous manquer...

Nous lui rendrons un hommage le 11 juillet au lendemain du Festival de Jazz qui porte son nom et que nous sommes fiers de continuer à soutenir à Saint-Cannat !

*Dominique Camhi,
Pour l'équipe municipale*



PROGRAMME ESTIVAL

Nuit du Conte insolite
Contes, vins et mystères
Samedi 29 mai
18h Espace Coopérative
ou Jardin Joseph Richaud

Léopoldine
Spectacle Marionnetto-Musical
Mardi 2 juin
10h-12h et 14h-17h
Bibliothèque

Seuls les arbres
Paroles de Méditerranée
Spectacle musical
Samedi 5 juin
20h30 Salle Yves Montand

La Tentation Capitale
Entre musique et gastronomie
Dimanche 6 juin
18h Salle Yves Montand
(date à confirmer)

Novecento
Samedi 12 juin
20h30 Jardin Joseph Richaud

Yes Futur
L'écologie par les marionnettes
Vendredi 18 juin
9h -12h & 14h-16h
Salle Yves Montand

Jazz Mania
Samedi 19 juin
19h Jardin Joseph Richaud

Fête de la Musique
Lundi 21 juin
20h30 La Bluesaille
Groupe Rock and blues
Place Gambetta

Les Jeunes voix lyriques
Jeudi 24 juin
21h Jardin Joseph Richaud
(date à confirmer)

Exposition Artesens
Du 29 juin au 3 juillet
Espace Suffren

Festival La Belle Récré
Spectacles et animations
Les 2, 3 & 4 juillet

Festival du Cinéma Plein air
Les 6, 7 & 8 juillet
Proposé par le Foyer Rural
Espace Coopérative

Concert Guitare de la Guitares Académie
Vendredi 9 juillet
Salle Yves Montand

Jazz Festival Roger Mennillo
19h Samedi 10 juillet
Jardin Joseph Richaud

Hommage à Roger Mennillo
Dimanche 11 juillet
20h30 Jardin Joseph Richaud

Orchestre Symphonique
Ensemble Allegria
Jeudi 15 juillet
21h Jardin Joseph Richaud

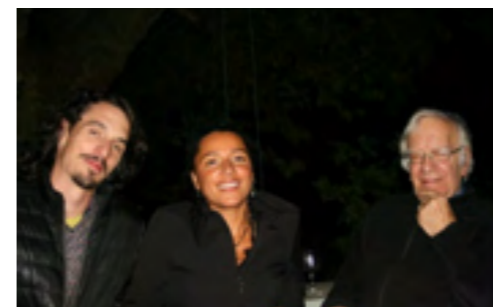
Soirée Flamenco
Samedi 17 juillet
Jardin Joseph Richaud

Cathy Heiting
Le Conte du Petit bois pourri
Samedi 24 juillet
20h30 Jardin Joseph Richaud

Concert Piano
Tournée du Festival de la Roque d'Anthéron
Date non communiquée
Jardin Joseph Richaud

Détail sur saint-cannat.fr

ART-EXPRESSION-JAZZ COURS INSTRUMENTS ET VOCAL



♦ La Méthode d'Enseignement du piano jazz de Roger Mennillo

Cette méthode est unique, jamais publiée malgré les nombreuses sollicitations. Elle s'adresse aux enfants également, mais particulièrement conçue à l'intention des adultes qui souhaitent apprendre le piano jazz, quel que soit leur âge, même s'ils n'ont jamais étudié la musique par le passé.

♦ Petite anecdote (Extrait de Jazz Hot du 13 février 2021, article de Félix Sportis)

Chris : « Je souhaitais prendre des cours car je jouais d'oreille main droite et main gauche, sans jamais savoir où, pourquoi et comment je mettais

les doigts. J'en étais arrivée à détester m'entendre, et je voulais améliorer mon cas! J'ai donc eu des rendez-vous avec trois profs différents. À chaque fois, je n'ai assisté qu'à un seul cours. Ils jouaient de façon très plaisante, mais me proposaient de lire une partition en me donnant quelques conseils sur des détails isolés... Une amie, à qui je racontais mes misères, me dit alors que son frère, pianiste classique, avait pris des cours de jazz à Marseille avec un "mec super", et qu'il s'était régalé... Le lendemain, j'étais chez lui; c'était Roger... Je ne savais pas comment exprimer mes attentes musicales; mais dès qu'il a parlé, j'ai su que j'avais frappé à la bonne porte. C'était une méthode d'enseignement solide, globale, claire, unique en son genre : c'était parfait. »

C'est ainsi que Roger Mennillo se rapprocha de Saint-Cannat où il crée avec Chris Bregoli l'association Art et Expression en 1989 ! Association qui, depuis 1998, organise à St Cannat, des cours de musique de jazz, et un Festival international de jazz en juillet.

Chris Bregoli

06 62 86 12 46
chris.artexpression@gmail.com
www.art-expression.net
www.jazzfestivalrogermennillo.com

Cours technique vocale & instruments Jazz Piano - Saxophone - Contrebasse

Domaine de Beauré DN7, à St Cannat

Les cours particuliers ont lieu selon le protocole sanitaire en vigueur.

Les stages et ateliers seront proposés dès que le contexte sanitaire le permettra.

Professeurs

Agrément Formation Professionnelle

Hugo Lemarchand

Chris Bregoli

Laure Donnat

FESTIV'ACTES EN SCÈNES UN NOUVEAU FESTIVAL EN PRÉPARATION

Festiv'Actes en Scènes se prépare à vous accueillir du 24 au 26 septembre 2021 autour de la salle Yves Montand. Nouvelle aventure que nous vous proposons de partager à l'heure où la culture et les loisirs souffrent de la pandémie.

Avant Festiv'Actes 8 en 2022, nous préparons cette année une nouvelle forme inédite.

Les bénévoles se mobilisent dès à présent pour vous offrir un festival innovant : surprises, chants, ateliers, théâtre vous seront proposés.

A vos agendas pour noter ce rendez-vous incontournable dans la vie culturelle de Saint Cannat.

Cette année, nous allons innover !

La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité. (Proverbe africain).

L'équipe organisatrice

Festiv'actes en scènes,
06 28 09 88 56
festivactes@gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE BARBIZET

STAGE DE COMPOSITION SUR UN THÈME GASTRONOMIQUE

Du 10 et 21 mars, dans le cadre de Saint-Cannat Capitale Provençale de la Culture et MPG21, une quarantaine d'élèves adultes et mineurs de l'école municipale de musique ont vécu une expérience surprenante mais certainement pas de mauvais goût...

En effet, l'école de musique a concocté avec le chef étoilé Nicolas Bottero et le compositeur Florent Gauthier, un stage de composition liant musique et gastronomie.

◆ Dégustation au Mas Bottero

Le 13 mars dernier, pour relever ce savoureux défi consistant à traduire saveurs et consistances en musique, nos élèves ont eu le grand plaisir et privilège d'être invités à une séance de dégustation privée par Nicolas Bottero.

Le chef étoilé y a présenté les trois délicieuses verrines réalisées à partir de produits frais, comme les fameuses asperges de Provence, qu'il avait spécialement imaginées pour servir d'inspiration à nos compositeurs en herbe!



◆ Ateliers de composition

Florent Gauthier est un compositeur français qui habite Marseille et a étudié avec Pierre Boulez au collège de France et Alain Bancquart au Conservatoire Supérieur de Musique de Paris. Nous avons eu le plaisir de le recevoir en résidence au sein de l'école de musique du 10 au 21 mars pour diriger cinq ateliers de composition en petits groupes. Florent Gauthier était assisté de l'équipe pédagogique et chaque élève a réussi à imaginer et écrire sa partition.

La création de ces pièces musicales, accompagnée de la dégustation des verrines de Nicolas Bottero qui les ont inspirées, sera donnée en juin à "La tentation capitale", concert-dégustation à ne pas manquer !

Sophie Vallauri

Directrice de l'École de musique

BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

◆ Drive hybride

En ce début d'année toujours placé sous le signe des restrictions sanitaires, la bibliothèque continue de fonctionner en mode hybride (click and collect et prise de rendez-vous). Ce système permet de respecter les règles sanitaires en vigueur et notamment celle des jauges d'utilisateurs maximum, tout en étant plus confortable pour nos lecteurs que le click and collect seul.

Pendant cette période nous avons affiné les secteurs romans enfants et romans jeunesse en rééquilibrant les tranches d'âge, ce qui permet à nos jeunes lecteurs de trouver plus facilement des ouvrages adaptés à leur niveau de lecture.

Nous constatons aussi un certain succès du rayon "jeunes adultes" lancé en début d'année.



◆ La bibliothèque fête ses 30 ans !

Pour fêter cet anniversaire, nous avons décidé de lancer deux prix lecteurs de la bibliothèque : le prix romans et le prix bandes dessinées.

Deux pré-sélections sont organisées. Nous vous proposons aujourd'hui dix ouvrages dans chaque catégorie pour une première sélection qui s'effectuera jusqu'au 20 juin. Vous devrez sélectionner vos trois livres préférés et nous communiquer vos votes par mail ou sur bulletins de vote qui seront disponibles à la bibliothèque.

Vous pouvez participer qu'à un seul de ces prix.

Dans un deuxième temps, une deuxième sélection de 5 lauréats sera communiquée. Il vous sera alors proposé de voter pour un seul livre dans chaque catégorie.

Sélection des 10 BD

- CHÂTEAU BORDEAUX
Eric Corbeyran
- FARMHAND
Rob Guillory
- IN WAVES
Aj Dungo
- LA BALLADE DU SOLDAT ODAWAA
Cédric Apikian
- LE DERNIER ATLAS
Fabien Vehlmann
- LE LOUP
Jean-Marc Rochette
- LES INDES FOURBES
Alain Ayrolles
- MÉCANIQUE CÉLESTE
Merwan
- ROYAL CITY
Jeff Lemire
- SENSO
Alfred



◆ Les projets

Le festival geek initialement prévu pour le 10 avril 2021 a été reporté au samedi 23 octobre. Et se verra bientôt doté d'une page Facebook et d'un compte Instagram dédié.

Malgré une année 2020 qui nous a obligé à nous adapter en permanence, nous avons eu le plaisir de vous voir revenir fréquenter la bibliothèque. Malgré la situation, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les lecteurs pour notre plus grand plaisir. Nous vous remercions tous pour votre fidélité, vos échanges et vos messages positifs qui nous donnent de la joie et du bonheur.

Thierry Jullien

Responsable de la bibliothèque municipale Edmonde Charles-Roux

Bibliothèque Municipale Edmonde Charles-Roux
04 42 50 82 10
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr
Facebook @bibliothequesaintcannat
Instagram @bibliosaintcannat
Adresse de connexion pour consulter le catalogue
saint-cannat-pom.c3rb.org ou saint-cannat.fr



Sélection des 10 romans

- LARA (saga)
Marie-Bernadette Dupuy
- LE JOUR DES CENDRES
Jean-Christophe Grange
- EN SECRET
Mary Higgins-Clark
- L'ANOMALIE
Hervé Le Tellier
- NOS RÉSISSANCES
Agnès Martin-Lugand
- ÂME BRISÉE
Akira Mizubayashi
- LE SECRET DU MARI
Liane Moriarty
- LÀ OÙ CHANTENT
LES ÉCREVISSÉS
Delia Owens
- LES SEPT SCEURS (saga)
Lucinda Riley
- LE FLAMBEUR
DE LA CASPIENNE
Jean-Christophe Rufin

LES PORTES OUVERTES DU SPORTING CLUB FÉMININ



Le Sporting Club Saint-Cannat Féminin organise cette Journée Portes ouvertes pour les jeunes filles souhaitant découvrir le football et intégrer ses rangs.

À l'instar du tissu économique fortement touché par le contexte de la crise sanitaire, le milieu associatif n'est malheureusement pas épargné par les difficultés. Maintenir et développer ce qui a été et reste le premier club féminin autonome de football du pays d'Aix, le faire rayonner dans la vie locale et citoyenne prend aujourd'hui encore plus de sens.

Club dynamique et résolument tourné vers l'avenir, il nous tient à cœur dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur de poursuivre nos engagements. Le SCSCF organise la Journée Portes ouvertes au Stade Albert Barre de Saint-Cannat le dimanche 9 mai de 13h30 à 17h et convie toutes les jeunes amatrices de ballon rond âgées de 10 à 17 ans à venir tester un entraînement sur ses installations.

Nous aurons aussi le plaisir de vous renseigner et de vous informer sur la pratique du football féminin dans un cadre convivial. À cette occasion un goûter sera offert à toutes les participantes. Aussi, des joueuses de football de D2 de l'OM et du Football féminin Nîmes Métropole Gard nous font l'honneur de participer à l'évènement.

Nul doute que cette journée va éveiller des vocations !

La Présidente,
Célia Carmona

Inscriptions
Sporting Club St-Cannat Féminin
06 45 82 16 52 - scsc.feminin@gmail.com
www.scscf.fr
FB : Sc Saint-Cannat Féminin
IG: scscfeminin

Journée portes ouvertes
Football féminin
Dimanche 9 mai
13h30-17h Stade Albert Barre

KANAJOG, LE FOYER RURAL REMET SES BASKETS !

La crise sanitaire nous pousse à l'extérieur pour pratiquer une activité physique et les bienfaits de la course à pieds ne sont plus à prouver. Vous avez un objectif ? Vous êtes là pour le plaisir ? Nous sommes là pour vous !

Lauriane Morel et Sylvie Boulinguez vous proposent deux entraînements par semaine tout au long de l'année. Nous adaptons les séances en fonction des différents niveaux !

Les entraînements ont lieu au Stade de Rognes et en Colline. Travail d'endurance, de fractionné, et surtout de plaisir.



Une envie de liberté et de partage ? Venez nous rejoindre dans une ambiance cool et bon enfant ! L'occasion pour se préparer pour les courses du Village "La Trévaresse" et "La Course du Bailli" car oui ... la "vraie vie" reprendra et nos coureurs sont prêts à honorer notre belle commune !

Lauriane et Sylvie
Pour l'équipe de Kanajog
04 42 57 34 62
kanajog@orange.fr



AVEC LE TEMPS D'ÊTRE... À FOND LA FORME ! SUR LES STARTING BLOCKS POUR NOTRE SÉJOUR "GRAND AIR"

◆ Séjour à Gresse en Vercors

Du 3 au 10 juillet prochain, à Gresse en Vercors, nous repartons pour une semaine ressourcement, détente et sportive. C'est en partenariat avec les associations "Fit Up", "Tenaga Silat", "Alternatif Concept" et "Club de St Pierre" que nous vous proposons ce Summer Training Camp.

Les activités : Zumba, fitness, cardio boxing, renfo, yoga, arts martiaux, Qi Gong... ou simplement profiter d'un cadre majestueux et ressourçant.

Ces activités sont pratiquées en plein air, face aux montagnes, avec beaucoup d'enthousiasme.

Le matin, une mise en route est proposée pour bien commencer la journée et en fin de journée pour les plus acharnés, des cours dans les différents domaines seront au programme !



◆ Autre date à réserver

Le dimanche 13 juin à l'occasion de la foire de printemps de Rognes, nous tiendrons un stand et Nathalie Boillon, praticienne de santé en Nutrition~Nutrithérapie pourra vous conseiller. Pour ceux qui le souhaitent Nathalie dressera un bilan nutritionnel d'un repas de votre choix. Pour cela, il vous suffit de lui apporter la photo de l'assiette d'un de vos repas. Ce même jour, Nathalie Boillon donnera une conférence à 15h sur le thème suivant : "Cultiver sa santé avec gourmandise et à moindre coût".

Dans l'immédiat, sur Saint-Cannat et ses alentours, nous restons bien sûr à votre écoute et continuons de dispenser des séances en fonction de vos besoins (dans le respect bien sûr des règles de sécurité) : Qi Gong ; Energy stretch ; Réflexologie Plantaire ; Bilan et Accompagnement en Nutrition.

Nathalie Boillon,
Animatrice
06 85 79 02 79
www.letempsdetre.fr

Réservation obligatoires :
Séjour de Gresse en Vercors : 06 85 79 02 79
Conférence de Rognes : 04 42 50 13 36

LE PLEIN AIR DU BIEN-ÊTRE!

Le jardin Joseph-Richaud accueillera cet été encore le Plein air du Bien-être, une journée pour partir à la découverte des thérapies douces et alternatives.

Souvenons-nous du vendredi 28 Août dernier! Tout l'après-midi, l'ambiance était à la détente et au bien-être dans le jardin municipal de Saint-Cannat. Après les mois de confinement et la période d'incertitude que nous avons traversé, un groupe de thérapeutes s'est mobilisé pour notre bien-être. Aborder la rentrée avec plus de sérénité, telle était la philosophie de ce mini salon en plein air. Ils et elles étaient 15 à proposer ce rendez-vous inédit, afin de faire découvrir de nouvelles voies de mieux-être.

Durant l'après-midi, des soins-découverte dont la relaxation, le massage assis, la sophrologie, la réflexologie, l'hypnose, l'ayurvéda, l'olfactothérapie, l'iridologie, le shiatsu, du coaching, des soins énergétique, des conseils en nutrition, du massage kobido... étaient proposés au public, ainsi que des conseils pratiques pour répondre aux différentes problématiques de stress, anxiété, tensions, etc.



Des ateliers en groupe étaient aussi organisés au cours de l'après-midi : de la sophrologie en famille, du coaching autour de la relation à l'argent, et des massages visages Kobido...

Le public est venu principalement de Saint-Cannat, Lambesc et des villages alentours, mais aussi d'Aix-en-Provence, Velaux, Martigues, et même du Var, très intéressé par la découverte de ces pratiques douces.

Le succès était au rendez-vous, aussi nous avons prévu de donner rendez-vous cette année encore pour une nouvelle édition de ce salon très inspirant !

Événement prévu en juin, juillet et août.
Dates à confirmer.

L'équipe de l'Association Bien-être par Nature
FB @bienetrepleinair



LE FOYER RURAL TRAVAILLE POUR L'APRÈS COVID



Déjà plus d'un an que la COVID 19 perturbe les prévisions des manifestations du Foyer Rural et la vie des différentes sections comme celles de toutes les associations.

Pour l'heure, avec l'accord de la Municipalité, nous pouvons continuer nos entraînements de Gateball au Stade Albert Barre en respectant les gestes barrières.

Ceci dit, le Bureau et l'équipe du Foyer Rural ne baissent pas les bras et réfléchissent aux divers moyens de redémarrer les activités à la sortie de cette pandémie.

◆ Nos prévisions

- Préparation du Festival du Cinéma Plein Air dans l'Espace Coopérative prévu du 5 au 8 juillet.

- Avec la Maintenance Provençale des Feux de la Saint Jean, préparation du relais entre la Catalogne et la Provence. Organisation de la soirée de la Saint-Jean le 23 juin, avec les membres du Foyer Rural et ses sympathisants.

- Avec l'accord du Syndicat d'initiative, intégrer au Forum des Associations le Parcours du Cœur avec une initiation à l'utilisation d'un défibrillateur (manifestation en partenariat avec la Fédération Nationale de Cardiologie).

◆ Triste nouvelle

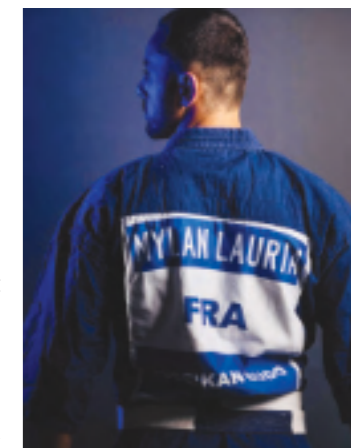
Nous avons appris fin mars le décès de notre amie et adhérente à la Section Peinture, Patricia Sorbier. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Le Président,
Christian Jourdain

YOSEIKAN BUDO
OU L'ART DE S'ADAPTER !

Equipe Saint Cannat

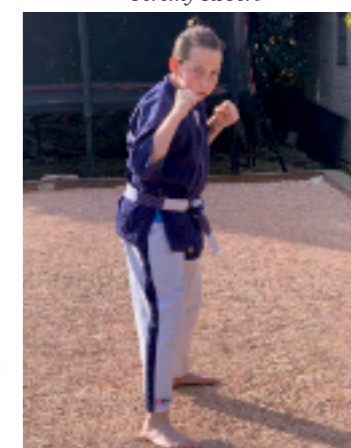
« Pour avoir de la connaissance, ajoutez des choses chaque jour. Pour avoir de la sagesse, enlevez des choses chaque jour » Lao-Tseu
C'est peut être cette devise qui colle au mieux à la famille Yoseikan, qui depuis le début de la Covid19 n'a eu de cesse de se réinventer, de proposer et de fédérer autour de valeurs simples et ô combien salvatrices que sont la solidarité, l'humanité et la constance.



Mylan Lauria



Jeremy Robert



Innocenti Thibault



Estéban Homolle

Ainsi donc, après avoir mis en place des cours en vidéo, des cours en visio, des cours en extérieur, du coaching personnel, nos adhérents continuent de faire briller notre club lors de rencontres sportives.

Comme pour la Coupe de France Kata Online 2021, nous avons eu par catégorie Benjamin et Minime : Estéban Homolle 3^e et Thibault Innocenti 4^e, et pour les Senior et Vétéran : Jérémy Robert 3^e et Nicolas Petruschi 4^e.

Estéban qui conforte sa présence sur les podiums toujours dans le trio de tête, avec plusieurs médailles Or et Argent lors des rencontres sportives. De la graine de champion à l'image Mylan Lauria qui est sa source d'inspiration.

Jérémy qui au delà de son parcours de pratiquant, prépare son passage de 1^{er} Dan tout en assistant Kyoshi et Lionel lors des cours enfants pour leur plus grande joie. Il est rejoint par Michael Balondrade pour le passage 1^{er} Dan.

Enfin nous avons le plaisir d'annoncer l'intégration de notre Champion de la Coupe du Monde 2020 Mylan Lauria en Equipe de France en classe A. Mylan, qui enchaîne les titres depuis près de quatre ans (Champion de France, vainqueur de l'Open International à Paris puis celui de Carrare en Italie et plus récemment Champion de la Coupe du Monde) se prépare assidûment pour les championnats de France et du Monde prévus cette année et reportés l'an prochain.

Côté jardin, les enfants nous ont insufflé tant d'éveil et de bonheur lors de la pratique en extérieur chaque fois que cela fut possible, stimulant notre réactivité et inventivité pour les cours en visio !

C'est ainsi que sur fond de solidarité et de chaleur de l'ensemble de nos adhérents, le navire Yoseikan avance avec détermination, humble face aux éléments extérieurs, vaillant et résolu en son for intérieur. Encore un pas....

Elie Homolle, Secrétaire Général
Pour l'Équipe Yoseikan Saint-Cannat
06 30 92 33 80
kyoshi@mochizuki.fr
yoseikan13.fr

LA GV RÉSISTE...

La Gymnastique Volontaire de St Cannat (GVSC) continue à faire face à la crise sanitaire et s'est organisée pour ne pas priver ses adhérents des bienfaits de l'activité physique, absolument indispensable pour garder le moral et se maintenir en forme.

Grâce au dévouement et au dynamisme de nos animatrices, nous avons continué d'assurer en distanciel et en présentiel des cours de gymnastique, pilates, renforcement musculaire, yoga, Qi Gong, Energy stretch et marche nordique...

En partenariat avec la Municipalité, la MISS et 3 autres associations (En Forme, Foyer Rural, Sports et Loisirs) nous avons mis en place le sport santé multiactivités sur la commune (badminton, gateball, marche et gymnastique) depuis mi-février.

Nous mettons en ligne sur la page Facebook de la GV notre planning mensuel qui tient compte de l'évolution de la situation sanitaire.

Vous pouvez à tout moment venir faire un cours d'essai de gymnastique ou marche nordique. N'hésitez-pas !

Pour l'équipe de la G.V.
La Présidente, Karine Saunier
06 86 97 07 18
gvstcannat@gmail.com



LE BOXING CLUB FACE À LA CRISE

Le Boxing Club St Cannat est toujours en action malgré la crise sanitaire... Nous nous adaptons afin de pouvoir donner satisfaction à nos adhérents.

Nos cours sont maintenus en extérieur dans le respect des règles en vigueur. Tout le monde est masqué et chacun utilise son propre matériel. Des cours en visio ont aussi été organisés, mais il est clair que certains préfèrent se retrouver même si nous devons faire quelques concessions. Nous sommes nombreux à y participer et une belle dynamique de groupe s'installe. Notre champion est aussi présent et incite les plus jeunes au respect des règles.

Des moments de partages qui sont essentiels pour notre bien-être en cette période difficile. Pour preuve, la section Baby s'agrandit et des personnes plus âgées ont rejoint les rangs de notre club afin de pouvoir garder une certaine hygiène de vie. Quoi de mieux que l'activité physique pour s'évader !

Une chasse aux œufs a même été offerte à nos adhérents samedi 3 avril dernier et tous ont joué le jeu... Chacun est reparti avec sa récolte.

Le club continue de vivre et de s'agrandir et je remercie les personnes qui nous font confiance.

À très bientôt dans d'autres circonstances.... il faut l'espérer !

Sportivement,

La Présidente,
Katia Gauthier
06 83 53 90 24
gautierkatia13@gmail.com



HANDBALL CONCERNADE TOURNONS-NOUS VERS L'AVENIR !



Les compétitions et la pratique en gymnase ont été rapidement stoppées mais nous avons pratiqué en extérieur dès le mois de janvier sur Lambesc où se trouve un terrain de bonne qualité.

Nous venons de vivre un période d'autant plus étrange que le club compte, à ce jour, un seul cas de Covid, une adulte contaminée alors qu'elle ne pratiquait plus depuis plusieurs mois. La plupart des clubs sont dans ce cas. Voilà qui montre que la pratique sportive n'est pas un lieu de contamination majeur, d'autant que nos licenciés respectent avec sérieux un protocole sanitaire très strict.

Pour ne pas pénaliser nos adhérents, nous avons décidé de prolonger gratuitement la licence 2020-2021 sur la saison 2021-2022 avec les aides de l'État et des instances du Handball, même si le gros de l'effort est effectué par le club.

Pour ceux et celles qui voudraient découvrir le handball en cette fin de saison, nous vous invitons à consulter notre site Internet ou à nous téléphoner et à nous rejoindre pour quelques séances d'essai.

En prenant une licence sur cette fin de saison, vous pourrez participer à nos activités, qui se poursuivront tout l'été, mais aussi bénéficier d'un tarif réduit pour la saison prochaine. Et, bien sûr, les encaissements se feront à la rentrée, quand nous serons certains que la saison démarre normalement, ce qui devrait être le cas.

Avoir une pratique sportive régulière est essentiel pour la santé et le handball offre des pratiques adaptées pour tous les publics. Avec le superbe gymnase qui sera opérationnel à la rentrée, il sera désormais possible de pratiquer sur place.

Bien sportivement

Handball Concernade
06 85 66 80 18
6313096@ffhandball.net
www.hbconcernade.com



SPORTS & LOISIRS BADMINTON

Le Badminton, comme tous les sports en salle, traverse une année sportive difficile. Malgré cela, quelques points positifs sont tout de même à relever pour cette saison 2020-2021.

Nous avons reçu le soutien de la quasi-totalité de nos licenciés, qui nous ont conservé leur confiance pour la gestion du club, nous les en remercions, et nous prendrons avant la fin de saison une initiative pour les en remercier.

Nous avons pu mettre en place en début d'année sportive, en partenariat avec la GV, En Forme, le Foyer Rural et avec l'intervention du Comité Départemental 13 de la FFBad, une activité Sport Santé une semaine sur deux, le mardi matin. La participation est au rendez-vous et ce bon démarrage va nous conduire à poursuivre cette action. En ce mois de Mai, sans contrainte d'horaires de couvre-feu, nous allons reprendre notre activité extérieure de AirBadminton, sur le terrain de Beach du complexe sportif Albert Barré. Nous vous



attendons tous, licenciés ou non, pour découvrir ce sport et venir pratiquer le badminton en extérieur. Cela fait 2 ans que nous avons mis en place cette activité, le jeudi de 18H à la tombée de la nuit.

En 2020, la COVID19 nous a empêché d'organiser les 20 ans du Badminton à Saint-Cannat. Et bien rien n'est jamais perdu ! Le samedi 19 juin 2021 nous organiserons un tournoi, salle du 4 Septembre, où vous pourrez vous renseigner sur les orientations du Club pour la saison 2021-2022, qui nous l'espérons, devrait nous permettre d'évoluer dans un espace plus grand avec plus de terrains et donc plus de participants, encadrés par un entraîneur fédéral. A bientôt.

L'équipe Sports & Loisirs.

Sports et Loisirs
06 86 69 70 01
sportsetloisirs13760@orange.fr
sports-loisirs-saint-cannat.fr

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

DÉSINFORMATION ET INCOMPÉTENCE DE NOTRE OPPOSITION

À court d'arguments constructifs le groupe d'opposition se cantonne dans un dénigrement systématique et dans une désinformation mensongère.

En effet, tant sur le bilan des précédents mandats que sur la première année de l'actuel, notre équipe est loin de l'inaction :

- La Commune s'est engagée dans un développement modéré et équilibré.

Modéré car bien inférieur au rythme de croissance des villages voisins qui étaient pourtant au même niveau que nous il y a 20 ou 25 ans.

Équilibré car accompagné du développement économique et commercial avec plusieurs centaines d'emplois en corollaire.

- La Commune est bien équipée en matière d'infrastructures : station d'épuration moderne avec traitement écologique, alimentation en eau potable sécurisée avec la rénovation des bassins et la station de filtration, rénovation de la voirie par des programmes pluriannuels conséquents qui vont se poursuivre sur ce mandat, modernisation de l'éclairage public dans le sens de la transition écologique et des économies de consommation, réseau d'électrification très fiable, équipements nombreux et fonctionnels à la disposition des associations et des administrés, équipements sportifs adaptés et bien complétés par la plateforme sportive, locaux scolaires en adéquation avec les effectifs (moyenne d'élèves par classe autour de 24-25), acquisition de réserves foncières pour les besoins futurs, actions importantes en faveur de notre environnement, ...

- Des projets nouveaux sont en cours et en préparation, prévus dans notre programme et amorcés dès cette année.

Le programme du dernier mandat avait parfaitement été tenu au terme des 6 ans, et celui du présent mandat le sera aussi, avec sans doute des réalisations et des actions supplémentaires.

On a le sentiment que nos opposants, présents seulement à 50% lors du Conseil municipal essentiel avec le vote du Compte administratif et du Budget 2021, ont du mal à lire les chiffres réels et les listes des opérations jointes. Ces éléments, vérifiables dans les documents budgétaires, montrent objectivement des investissements réalisés pour un montant de 5 235 000 € au cours de l'exercice 2020 et des inscriptions budgétaires pour 2021 à hauteur de 6 373 600 €. Soit au total : près de 11.6 millions d'euros sur deux exercices.

- Tout cela a pu être réalisé et financé grâce à l'autofinancement dégagé par une gestion rigoureuse dont la moitié est affectée à la section d'investissement pour 2021. Cela est évidemment constatable si l'on sait lire un budget !

Mais également grâce aux subventions de nos partenaires, avec au premier rang le Conseil départemental, qui ont représenté 69 % de nos investissements !

- Ces chiffres prouvent la teneur et l'importance de nos actions concrètes, mais ils traduisent aussi notre gestion prudentielle visant à n'engager des investissements que lorsque nous sommes certains de leur financement, et en limitant notre recours excessif à l'endettement (le contraire de ce que préconisaient nos adversaires dans leur programme électoral).

Au travers de ces éléments vous disposez de tous les principes guidant nos actions et de toutes les réalités objectives de notre politique de gestion à laquelle adhèrent sans faille les élus majoritaires, qui contribuent tous, chacun à leur niveau, à la préparation de notre Budget principal.

Tout va bien à bord... Le vaisseau municipal maintient son cap avec des femmes et des hommes unis et engagés !

*Le Groupe Majorité
Ensemble Demain*

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

DES'ILLUSIONS !!!

Un programme, des projets, quelques idées... et puis plus rien ! Comme à chaque mandat, après plus d'une année la « nouvelle » équipe d'élus, n'a quasi rien fait. Comme la majorité de nos administrés, nous avons fait l'amer constat qu'aucune des promesses du candidat ne sera réalisées durant la mandature. Pourtant certains des conseillers de la majorité ont bien essayé de déclencher quelques projets et certains des investissements liés aux thèmes qu'ils les avaient incités à suivre le maire sortant. En commission, ils tentent, en vain, de présenter des axes de développements et des projets de réalisations nécessaires au village, que, le plus souvent, nous partageons.

Mais, non ! Le discours du premier édile est bien rodé : « Trop cher, ce n'est pas le moment, la conjoncture est mauvaise, la collectivité ne survira pas, il faut réfléchir, ce n'est pas une priorité... »

Que de paroles en l'air qui ont déjà démotivées et démotivées un grand nombre des nouveaux élus et même certains des plus anciens. Le seul projet qui devrait être réalisé, est l'agrandisse-

ment du groupe scolaire comme nous vous l'avions indiqué lors du précédent numéro, mais cela n'était pas au programme électoral ! Ou plus exactement cela figurait dans un des programmes électoraux, le nôtre !!!
L'agencement raisonné du cœur du village en ayant une vision à long terme sur l'utilisation des volumes de l'ancienne cave coopérative, vous oubliez !!! Ce n'est plus à l'ordre du jour et nous pouvons vous l'affirmer tant que la gestion « à la petite semaine », chère au maire actuel, demeurera de mise, rien ne se fera.

Vous pouvez également oublier les aménagements de circulation de tout ordre. Faire de l'écologie par le traitement des déchets c'est très bien et c'est une obligation de la politique départementale, mais garantir la sécurité des enfants et de leurs parents en réalisant des pistes cyclables et en concevant, avec l'appui du département, des pistes inter-communales, vous oubliez aussi.

Et répéter lors de chaque réunion, de chaque conseil que nous n'aurons pas le financement alors qu'aucun dossier n'est déposé c'est un peu facile et pour tout dire très léger.

Ressasser que nous avons une bonne gestion financière à longueur de temps et ce alors que la commune est clairement sous équipée est-ce honnête, est-ce un exemple de bonne gestion, comme vous, nous en doutons !!!!

La mairie dégage un excédent de fonctionnement qui est réinjecté dans ce même budget et une infime partie est utilisée pour financer les travaux d'investissements. Les routes, les réseaux se dégradent, comme chacun le constate à grande vitesse, ici une ornière, là un câble qui pend au milieu de la route...

Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les croient..., nous relirons ensemble, au fil de la mandature les documents de campagne du candidat Gérard, et vous constaterez, comme nous, que la communication c'est bien mais que l'action c'est mieux. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un maire ayant une vision et des projets pour sa commune, qui l'accompagne dans sa croissance et non qui, au mieux, la subisse....

Article écrit par **Georges BESSE, Sandrine RO-CHEZ, Paul VIDALOU, Kathia CALVO.**

NAISSANCES

21.11.2020 Karl fils de Yoann Karnovskis et Dagnija Gudzenova
14.12.2020 Valentin fils de Dany Sacleux et Pauline Welker
16.12.2020 Albane fille de Marc Gastel et Laëtitia Riffaut
22.12.2020 Alice fille de Benjamin Bassano et Lucile Rigenbach
17.01.2021 Louca fils de Johan Suffren et Margot Rannou
19.01.2021 Jade fille de Richard Steverlyncq et Audrey Richaud
10.02.2021 Andréa fille de Guillaume Catoni et Caroline Ricard
11.02.2021 Lou fille de Laurent Godier et Elise Ruiz
21.02.2021 Léonore fille de Joan Bénard et Florie Tavernier
23.02.2021 Léandro fils de Patrick Martinez et Anaïs Maurin
24.02.2021 Everie fille de Alexandre Guillet et Stéphanie Geynes
01.03.2021 Lola fille de Erick Cassar et Marie Guillet
09.03.2021 Édouard fils de Nicolas Ravoux et Silvia Fernandez Garcia
20.03.2021 Mickael fils de Djamel Benslimane et Meryem Benaissa
02.04.2021 Matéo Fils de Cyril Ramond et Charlotte Castinel
04.04.2021 Ethan fils de Julien Mercier et Tiphonie Tauvel

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

MARIAGES

26.12.2020 Thibault Toledano et Mélanie Michel
28.12.2020 Sylvain Calmels et Stéphanie Galiotti
13.02.2021 Robin Virzi et Marie-Charlotte Olivieri
09.04.2021 Karsten Wolf et Fatima Benali
12.04.2021 Guy-Emmanuel Ortega et Emmanuelle Piquet

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

19.12.2020 Gérard Rolando à Saint-Cannat
02.01.2021 Yvette Fouque veuve Pellier à Aix en Provence
03.01.2021 Guy Borel à Saint-Cannat
04.01.2021 Geneviève Caillot veuve Bonneton à Aix en Provence
04.01.2021 Émile Chabre à Aix en Provence
05.01.2021 Léontine Serre veuve Balme à Saint-Cannat
08.01.2021 Lucien Pierre-Bez à Saint-Cannat
11.01.2021 Jean Riera à Marseille (ancien dentiste)
13.01.2021 Yvonne Perez veuve Rolando à Saint-Cannat
13.01.2021 Claudio Mariottini à Saint-Cannat
18.01.2021 Pierrette Inderbitzin veuve Brémond à Saint-Cannat
25.01.2021 Roger Mennillo à Saint-Cannat
26.01.2021 Geneviève Bordaix veuve Dias à Saint-Cannat
29.01.2021 Suzanne Gérard à Saint-Cannat
03.02.2021 Marcelle Dugier veuve Renucci à Saint-Cannat
07.02.2021 Carmen Gil Gordo veuve Iglesias Garcia à Aix en Provence
24.02.2021 Hipolita Ovejero Munoz veuve Ruiz Moreno à Saint-Cannat
02.03.2021 Maxime Aurran à Saint-Cannat
03.03.2021 Ginette Bonucci épouse Canese à Aix en Provence
04.03.2021 Charlotte Carrupt veuve Guiader à Saint-Cannat
08.03.2021 Madeleine Galliano veuve Audibert à Saint-Cannat
15.03.2021 Patricia Goutte veuve Sorbier à Aix en Provence
20.03.2021 Marie Picca veuve Faure à Lambesc
28.03.2021 Denis Behelo au Puy Ste Réparade
31.03.2021 Kurt Gugel à Aix en Provence
03.04.2021 Muriel Hernandez épouse Mazade à Aix en Provence
03.04.2021 Claude Fourcade à Gardanne
06.04.2021 Raymonde Allègre à Pertuis
16.04.2021 Lucette Hernandez veuve Bonnet à Saint-Cannat
18.04.2021 Gennaro Colantuono à Saint-Cannat

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

AU PROFIT DU CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VENTE AUX ENCHÈRES CARITATIVE



DU 8 MAI
AU 5 JUIN

"Saint-Cannat" de Christophe Gazel

Oeuvre visible au Syndicat d'initiative
Départ des enchères à 450€
Possibilité de défiscalisation

Toutes les infos en page 4